

Pour avoir refusé de céder l'engrais des paysans au comité RPM de Tonka : Le chef secteur de l'agriculture relevé de son poste sur pression de son ministre

MALI

455

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Justice

IBK poursuivi au Sénégal ?



Soulèvement à Niono : La population tue le commissaire et brule le commissariat



CMA/Plateforme : Les Communiqués de la discorde

**MOBICASH
SOMAGEP SA**



TRANSFERT D'ARGENT



**SOCIETE MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE - S.A.**



SPRIT

**Payez vos factures SOMAGEP SA ou
celles de vos proches avec Mobicash.
Composez *166# option 6 puis 4.**

*Les frais varient de 100 F à 250 FCFA selon le montant de la facture.

Une	Justice : IBK poursuivi au Sénégal ?	P.4
Brèves	Moralisation de la vie publique : Voici la liste des grands scandales occultés par la justice	P.11
	Congrès de l'ADEMA en Octobre : Tiémoko Sangaré en quête de soutien financier pour l'événement	P.11
	Affaire Bakary Togola : Un cahier contenant les noms des personnalités ayant reçu son argent	P.12
	Kadiolo (région de Sikasso) : Quatre morts dans le chavirement d'une pirogue à Bananso	P.12
	Coup de gueule : Les «fuites de mémoire» du «Grand républicain»	P.13
	Justice : Les actions de la BMS saisies en France et bientôt partout dans le monde entier	P.13
	Chasse contre les présumés complices de Bakary Togola : Deux (2) personnes arrêtées et déférés à la MCA	P.14
	Tunisie : BEN ALI (Ancien Président Tunisien) est mort	P.14
Actualité	Enlèvements, terrorisme et insécurité à Tombouctou : Deux otages libérés sans paiement de rançon	P.16
	Mamedy Dioula Dramé, à propos de l'axe Kati-Kayes : « L'objectif n'est pas d'entretenir la route, mais de la réparer »	P.17
	Soulèvement à Niono : La population tue le commissaire et brûle le commissariat	P.18
	Affaire des avions défectueux : Une surévaluation de 1,5 milliard de F CFA sur la fourniture des 6 avions Tucano	P.19
	Blocus des routes : On se plaint de l'état de nos routes, et le Directeur national des routes bitume sa rue	P.20
	Sans tabou : Dénonciation anonyme, mais, qui est le Nafigui ?	P.21
	Lutte contre la corruption au Mali : La Commission nationale des droits de l'Homme exhorte la justice à poursuivre ses actions	P.22
	Pour avoir refusé de céder l'engrais des paysans au comité RPM de Tonka : Le chef secteur de l'agriculture relevé de son poste sur pression de son ministre	P.23
Politique	CMA/Plateforme : Les Communiqués de la discorde	P.24
	Kidal-Accord d'Alger : Les dessous de la colère de Niamey	P.26
	Dans le rétroviseur : La prophétie du Pr. Issa N'Diaye	P.27
	Election présidentielle de 2018 : Une année après, l'histoire donne raison à l'opposition	P.30
	Tiémán Hubert Coulibaly et la majorité présidentielle : "Nous avons des divergences..."	P.31
	Bilal Ag Achérif aux chefs d'Etat de la CEDEAO : «Il y a plus urgent que Kidal !»	P.32
Culture & société	Cérémonie d'ouverture de la première édition de la Biennale de Luanda : Discours du Président de la République SEM Ibrahim Boubacar Keïta	P.34
	Promotion de l'écriture N'KO : Dr BOUBACAR DIAKITÉ a mené plusieurs recherches	P.37
International	Sidya TOURÉ à Alpha Condé : "Un chef d'État ne va pas chez les gens pour rester trois semaines, communier avec une quarantaine de personnes"	P.38
	Guinée Conakry : Le risque de voir Alpha Condé s'accrocher au pouvoir	P.39
	Plainte contre SONKO : Quand Me El Hadj DIOUF confond le Parquet au Grand théâtre	P.40
Sport	Equipe Nationale : Magassouba évoque son avenir à la tête des Aigles	P.41
	Equipe Nationale locale : Le casse-tête de Diané à un jour du départ pour Nouakchott!	P.41

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.11



P.16



P.26



Justice : IBK poursuivi au Sénégal ?



Le Président de la République Ibrahima Boubacar Keita est-il victime de sa mauvaise réputation en matière de relation avec les biens publics, de son amitié avec son homologue Macky Sall, d'une réelle boulimie immobilière ou peut-être de la quête d'un lieu sûr et proche pour des lendemains qui pourraient chanter (retraite paisible d'un ancien Président de la République en bord de mer) ou déchanter ?

Quoi qu'il en soit IBK fait l'objet d'une procédure judiciaire au Sénégal pour un vil problème de terrain.

Il s'agit d'une plainte pénale avec constitution de partie civile devant Abdoulaye Hassane Thioune, Juge d'instruction chargé du 3ème Cabinet du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Dakar pour corruption, concussion, association de malfaiteurs et enrichissement illicite. La plainte a été déposée par l'Avocat Cheick Ahmadou Ndiaye au nom et pour le compte d'un de ses confrères Maître Moussa Bocar Thiam. La même plainte vise également d'autres personnes dont l'ancien directeur des Domaines du Sénégal, le chef du service des domaines de Ngor Almadies, l'ancien gouverneur de la région de Dakar, un promoteur immobilier ou encore une Société Civile Immobilière sans compter un notaire.

Le juge d'instruction, pour pouvoir commencer ses investigations a ordonné, le 07 août 2019 le versement d'une consignation de 100.000 FCFA.

De quoi s'agit-il ?

Au regard des éléments énoncés dans la plainte un conflit de propriété de terrain dans le chic quartier des Almadies à Dakar oppose le plaignant Maître Moussa Bocar Thiam à un groupe de personnes qui l'auraient frauduleusement dépossédé de son titre sur lequel diverses transactions ont eu lieu depuis quelques années déjà. On peut, à ce stade se demander en quoi tout cela peut concerner le président du Mali ?

Selon le plaignant les fraudeurs – vendeurs - acquéreurs de son bien «Poursuivant toujours dans la fraude, les susnommés ont changé du fusil d'épaule et reviennent encore à la charge en prétendant maintenant que le LOT 15 a été

attribué au nommé Ibrahima Boubacar KEITA sur instruction !!! Là également, le bail délivré au sieur KEITA aurait été approuvé le 27 avril 2018. La corruption de fonctionnaire est manifeste puisque de fausses réunions du CCOD sont brandies et des faux baux sont délivrés à tort et à travers sans aucun respect des règles liés au droit de propriété.

Monsieur Ibrahima NDAO, habitué des faits de corruption de fonctionnaires est manifestement impliqué dans cette grande mascarade.

Pire encore, il est tout de même grave de délivrer frauduleusement un bail à soit disant Ibrahima Boubacar KEITA président du Mali qui ne peut en aucun cas se prévaloir d'un droit au bail sur une parcelle qu'il n'occupe pas.

En réalité, ce sont les mêmes fonctionnaires qui utilisent Ibrahima Boubacar KEITA pour valider leur fraude. (Voir Encadré)

Ces différents éléments contenus dans la plainte nous ramènent aux trois hypothèses déjà émises :

- Les fraudeurs, bien renseignés sur certaines pratiques malheureusement en vigueur au Mali se disent que leur « oiseau » pourrait facilement croire en la version d'un IBK venu faire ses emplettes immobilières au Sénégal et leur coup passerait comme une lettre à la poste ;
- IBK est vraiment acquéreur mais de bonne foi mais cela ferait mauvais genre ;
- Enfin le président Macky Sall aurait fait un cadeau à son frère et ami.

Les investigations en cours nous édifieront très prochainement. Mais en attendant la réputation du Mali prend encore un sacré coup.

■ **Moctar Sow**



ETUDE

Maître Daouda SAKHO

Huissier de Justice

523, Avenue Bourguiba / Dakar

**SIGNIFICATION D'UNE ORDONNANCE DE CONSIGNATION DU JUGE
D'INSTRUCTION CHARGE DU 3^{ème} CABINET DU TGI DE DAKAR**

L'AN DEUX MIL DIX NEUF

ET LE *onze septembre*

A la requête de Monsieur **Moussa Bocar THIAM**, Avocat à la Cour, demeurant à **Coursicap foire villa n°283** à Dakar.

J'ai **Daouda SAKHO**, Huissier de Justice à Dakar, demeurant et domicilié en ladite ville, 523 Avenue Bourguiba soussigné,

SIGNIFIE A :

Monsieur le Directeur de la Direction de Surveillance des Constructions et de l'Occupation des Soils (DSCOS), en ses bureaux VDN, où étant et parlant à : *Madame X H.L.C. N°131 Mar*

du Directeur, qui a reçu que et vu de l'original

D'une ORDONNANCE DE CONSIGNATION en date du 07 Août 2019 à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile par devant le DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DAKAR en date du 30 juillet 2019 contre **Ibrahima Boubacar KEITA**, **Mamour DIALLO** (ancien Directeur des domaines), **Meissa NDIAYE** (Chef du bureau des domaines de **Ngor Almadies**), **Mouhamadou DIA** (Président de la CCOD), **Mohamed FALL** (ancien Gouverneur de la Région de Dakar), **Ibrahima NDAO** (promoteur immobilier), **Maître Mouhamadou Macire DIALLO** (notaire), **SCI FAMA IMMO** et X.

Pour les délits suivants :

- corruption des fonctionnaires publics et des employés des entreprises privées délit prévu et réprimé par l'article 159 et suivant du code pénal
- pour concussions commises par les fonctionnaires publics et de leur ingérence dans les affaires ou commerces incompatibles avec leur qualité délit prévu et réprimé par l'article 156 du code pénal
- pour d'association de malfaiteur, délit prévu et réprimé par l'article 238 du code pénal
- pour enrichissement illicite (Loi n° 81-53 du 10 juillet 1981) délit prévu et réprimé par les articles 163 bis et suivants du code pénal

Etude de Me Cheikh Ahmadou NDIAYE

31/07/19

Avocat à la Cour


13, bis Place de l'Indépendance Dakar - BP 4438

Tel : 33 822 57 42 Fax : (221) 822 14 13 Email : ahmadou.ndiaye@avocats.sn

Dakar le 29 juillet 2019

A Monsieur le
Doyen des Juges Instruction près le Tribunal
de Grande Instance de Dakar

Poussé
31/07/19



A la requête de Monsieur Moussa Bocar THIAM, avocat à la Cour, demeurant à Cices sicap Foire n°283 à Dakar, mais élisant domicile en l'Etude de Me Cheikh Ahmadou NDIAYE, Avocat à la Cour 13 bis place de l'Indépendance à Dakar

A MONSIEUR LE DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION :

OBJET : PLAINTE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE CONTRE Ibrahima Boubacar KEITA, Mamour DIALLO, Meissa NDIAYE, Mouhamadou DIA, Ibrahima NDAO, Maître Mouhamadou Narcisse DIALLO, Mohamed FALL, SCI FAMA IMMO et X

Monsieur le Doyen des Juges,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits délictueux suivants :

Par Acte administratif n°60 bis D.DK/ADO du 1^{er} Décembre 1993 Monsieur Babacar NDIAYE dit Mbaye NDIAYE COSAPAD a été autorisé d'occuper une parcelle sis aux almadies dans le domaine public maritime dans la zone Front de mer.

Il y a édifié des impenses conformément à l'autorisation administrative.

Par acte du 1^{er} Août 2010 Monsieur Babacar Ndiaye dit Mbaye NDIAYE COSAPAD a cédé au requérant les droits, peines et soins sur la parcelle.

Cette cession a été enregistrée par le Chef du Bureau de recouvrement de Ngor Almadies sous le numéro 199 VE IV F 29 CASE 199.

Au préalable, une demande d'autorisation de cession des peines et soins avait été adressée le 31 juillet 2010 à Monsieur Sidy Diakhaté receveur des domaines de Ngor Almadies.

A la suite de la transaction Monsieur Moussa Bocar THIAM y a édifié des impenses en clôturant toute la parcelle.

Que de manière surprenante le nommé Pape Alioune DIENG voisin mitoyen du site estimant que Monsieur Ndiaye aurait cédé la parcelle à la nommée HANOU du chef duquel il tire ses droits, a tenté de démolir une partie de la clôture.

Par jugement n°753 du 20 Décembre 2012, le sieur Pape Alioune DIENG a été condamné pour le délit de destruction de biens appartenant à autrui ;

Que quelques années plus tard, l'Etat a déclassifié le domaine public maritime pour le transformer en TF 7661 NGA.

La parcelle en question est dénommée LOT 15 sur le nouveau morcellement.

Les droits et les impenses de Moussa Bocar THIAM ne sauraient échapper au rapport ayant conduit au Décret de désaffectation puisque la loi 2011-07 du 13

Aout 2011 confère un droit au bail sur un titre de l'Etat pour les personnes y ayant réalisées des impenses ou occupent sur la base d'un acte administratif.

De manière extraordinaire, le sieur Ibrahima NDAO s'est fait frauduleusement délivrer un bail sur une partie de la parcelle.

En effet, un faux rapport du CCOD a été mentionné dans l'acte puisque le sieur NDAO n'avait aucun droit constaté sur le site et n'a jamais occupé le site.

Le sieur NDAO a immédiatement cédé frauduleusement le Bail à la SCI FAMA IMMO par l'intermédiaire de Me Mouhamadou Narcisse DIALLO, SCP NDIAYE DIAGNE DIALLO, notaire à Dakar 83 boulevard de la République.

Ni la SCI FAMA IMMO, ni le sieur Ibrahima NDAO n'ont établi aucun extrait de plan cadastral encore moins une demande de Bail en qualité de légitime occupant.

Il s'agit d'un faux bail délivré frauduleusement par les nommés Meissa NDIAYE (receveur des domaines de Ngor almadies), Monsieur Mamour DIALLO (ex-directeur des domaines), Monsieur Mouhamadou Moustapha DIA (président de la CCOD), Mohamed FALL (ancien Gouverneur de Dakar) au profit de la SCI FAMA-IMMO et du sieur Ibrahima NDAO.

A la suite d'une OPPOSITION-ANNULATION du 5 Décembre 2017 servi par Me Rassoul Johnson, le conservateur de la propriété foncière a inscrit une charge sur le LOT 15 du TF 7661 NGA. (Voir Etat de Droits réels du 29/07/2019 mentionnant l'opposition de Me Moussa Bocar THIAM) (DOC 1)

Poursuivant toujours dans la fraude, les susnommés ont changé de fusil d'épaule et reviennent encore à la charge en prétendant maintenant que le LOT 15 a été attribué au nommé Ibrahima Boubacar KEITA sur instruction !!!

Là également, le bail délivré au sieur KEITA aurait été approuvé le 27 avril 2018 ; La corruption de fonctionnaire est manifeste puisque des fausses réunions du CCOD sont brandies et des faux baux sont délivrés à tort et à travers sans aucun respect des règles liés au droit de propriété.

Monsieur Ibrahima NDAO, habitué des faits de corruption de fonctionnaires est manifestement impliqué dans cette grande mascarade.

Pire encore, il est tout de même grave de délivrer frauduleusement un bail à soit disant Ibrahima Boubacar KEITA président du Mali qui ne peut en aucun cas se prévaloir d'un droit au bail sur une parcelle qu'il n'occupe pas.

En réalité ce sont ces mêmes fonctionnaires qui utilisent Ibrahima Boubacar KEITA pour valider leur fraude.

Comment peuvent-ils recevoir et constater les droits de Me Moussa Bocar THIAM (Rapport du Cadastre N°111 du 26 Janvier 2018), délivrer un bail à Ibrahima NDAO, puis à la SCI FAMA IMMO et dernièrement au sieur Ibrahima Boubacar KEITA sur le même lot 15 du TF7661 NGA.

Que les personnes suivantes sont manifestement coupables des délits de :

- corruption des fonctionnaires publics et des employés des entreprises privées délit prévu et réprimé par l'article 159 et suivants du code pénal
- pour concussion commises par les fonctionnaires publics et de leur ingérence dans les affaires ou commerces incompatibles avec leur qualité délit prévu et réprimé par l'article 156 du code pénal
- pour association de malfaiteur, délit prévu et réprimé par l'article 238 du code pénal
- pour enrichissement illicite (Loi n° 81-53 du 10 juillet 1981) délit prévu et réprimé par les articles 163 bis et suivants du code pénal

Nous joignons à la présente plainte les pièces suivantes :

Toguna Sangala

Mali : nitè kumbô, nitè kumbô..na fara la nyògon kan a bē kumbaya. An kan dianto ! Ne ye fantan yé !



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile informe l'opinion nationale et internationale que ce jour, 19 septembre 2019, des manifestants excités ont assiégé le Commissariat de Police de Niono pour exiger le départ du Commissaire chargé de la ville.

Une horde d'individus armés de projectiles en tous genres ont sac-cagé le Commissariat et agressé le personnel.

Les policiers débordés se sont retirés et, dans leur retraite, le Com-missaire Divisionnaire Issiaka TOUNKARA, blessé à la tête, a été rat-trapé et assassiné par les manifestants. En outre, ces manifestants ont cassé le magasin d'armement, emporté des armes, incendié deux véhicules d'intervention et deux véhicules particuliers appartenant aux policiers.

Bilan : 01 mort (Le Commissaire chargé de la ville), vingt-deux (22) blessés dont un gendarme et quatre cas graves parmi les policiers. Côté manifestants, 01 mort et quelques blessés sont à déplorer.

Face à cette situation regrettable, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile présente ses condoléances aux familles des défunts et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Par ailleurs, le Ministre tient à rappeler que toutes les dispositions seront prises pour ramener incessamment le calme et la quiétude dans la ville de Niono.

Aussi, rassure-t-il que les auteurs et complices de ces actes ignobles que rien ne justifie, seront identifiés et traduits devant la justice.

La justice va dépoussiérer plusieurs dossiers dont les prévenus et accusés avaient crié victoire trop tôt.

Souvenez-vous qu'un Président fut tabassé et laissé pour mort le 21 mai 2012 et qu'un autre fut exfiltré du palais puis du pays!

Dana Amassagou : manifestations populaires de soutien à la milice dissoute à Bamako, Bandiagara, Douentza, Koro et Bankass !

Le Mali est-il entrain de troquer sa démocratie contre une foulecratie irrépressible.

Présidence de la République du Mali

Le Président de la République, Chef de l'Etat S.E.M. Ibrahim Boubacar Kéïta, Champion de l'Union africaine des Arts, de la Culture et du Patrimoine est rentré de Luanda cet après-midi. Le Chef de l'Etat avait pris part à la toute première édition de la biennale panafricaine de l'Angola sur la Culture de la paix.



La Biennale de Luanda qui a pour objectif de faire grandir et rendre durable le Mouvement panafricain en faveur d'une culture de la paix et de la non-violence, est une initiative continentale créée lors du Forum panafricain en 2013 à Luanda .

IBK a animé également un panel de haut niveau sur les mécanismes et approches pratiques conduisant à la reconstruction de la paix . Cette biennale s'inscrit dans la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique (2014-2021) qui vise à « apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent leurs économies et leurs sociétés ».

Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Prési-dence de la République

Jack Douk

Je me rappelle qu'un cas similaire s'est passé aux environs de Bougouni, cette population se rappelle encore de la correction.

Tuerie ciblée, enlèvement ciblé, assassinats ciblés. Laissons nos égos et pensons au Mali



Makan Kone

BouchePointue.com
Sekou TANGARA:

"Un Président de la République à été battu et laissé pour mort au Palais. Il ne s'est rien passé. Doit-on aujourd'hui s'étonner du lynchage d'un Commissaire de Police?"

Le Mali est à un tournant. Notre responsabilité individuelle et collec-tive est engagée.



Sekou Kassé

Niono, la capitale du riz symbolise aussi l'anar-chie et la cruauté à l'état brute !



Adama Sogodogo

Il faut faire de Niono un exemple. Cette situa-tion ne doit jamais être reproduite ou encore faire des émules.



Justice Mali Justice

J'accuse les faux activistes et les pseudo-populistes d'être à la base de l'incivisme et de la violence au Mali

L'État n'a jamais été aussi faible que sous ce régime.



Adama Le Génie Traore

Le libertinage, la corruption et l'ignorance sont générateurs de toute calamité. Sachons raison garder.



Malick Konate

Akd Daou

Plus jamais ça au Mali. Un policier est un gardien de paix au risque de sa vie et pour nous. Tâchons d'y penser. AKD



Adam's Coulibaly

Nous portons l'uniforme pour vous sécuriser mais jamais pour être tué par vous même

Que l'Etat s'assume. Nous en avons marre de présenter nos condoléances ou dire paix à son âme.

Oui, chaque âme goûtera à la mort. Mais Dieu n'a jamais toléré un tel acte. Le Coran interdit fermement le meurtre, notamment dans la sourate «Al Isra» (XVII-33), Dieu dit : « Ne détruisez point la vie que Dieu a rendue sacrée.»

Malick Konate, déprimé.

Il faut que justice soit faite et que la sanction soit sévère.

Ammy Baba Cisse

Niono n'est pas moins que Kidal. Ceux qui ont perpétré ce crime doivent être traqués par la justice. Rien ne saurait expliquer un tel crime. Quel que soit le motif, ne vous réjouissez pas du malheur des autres.



Figaro du Mali

École publique de Médina-coura : Les enseignants menacent de boycotter la future rentrée scolaire



A l'école fondamentale de Médina-Coura, les enseignants menacent de refuser la rentrée scolaire prévue pour le 1er Octobre 2019. La cause n'est pas nouvelle et sa gestion devient récurrente.

Après concertation des responsables de l'enseignement dans ladite école, la hiérarchie (le CAP) a été informée de cette alerte. Le Centre d'Animation Pédagogique, d'après un responsable des enseignants, a promis d'en informer les services de l'assainissement de la mairie afin que des mesures soient prises.

Ces montagnes d'ordures ont été un moment presque ramassées totalement, mais d'autres continuent décharger quotidiennement de tas d'ordures à défaut d'un dépôt final que les autorités n'arrivent pas à avoir.

Amadou Tall

DE PLUSIEURS SOURCES CONCORDANTES:

ÇA NE VA PAS À #TOMBOUCTOU-

Et plus précisément, au quartier Abaradjou.

Des coups de feu de fort volume, des mouvements de foule et un ou des hommes retranchés dans une maison avec armes à feu.

L'armée se serait interposée. Sans résultat pour le moment.

Qui veut transformer la ville en enfer explosif?

On attend un heureux dénouement avec angoisse.

Amadou Tall est avec Alpha Mahamane Cissé.

À LA #RUSSE À #TOMBOUCTOU:

2 OTAGES LIBÉRÉS SANS RANÇON -

Histoire- Les #Palestiniens ont pris en otage un Russe et ont demandé une rançon. Les Russes ont promis un collis. Dans le colis, il y avait une oreille avec un message: "Votre...se porte très bien. On le soigne". Les Palestiniens ont rendu le Russe et récupéré leur chef d'un groupe d'action stratégique. Sans une oreille.

Depuis, les palestiniens ne prennent plus n'importe qui en otage: nègre (qui va payer, russe, chinois, etc.).

Actualités - Trop de prise d'otages à Tombouctou.

Deux agents de santé ont été enlevés dans la nuit du samedi au dimanche 15 dernier.

Leurs parents ont reçu une demande rançon de 40.000.000 CFA.

Les jeunes ont fini par décider d'établir un blocus autour du quartier de Abaradjou avec un message aux terroristes:

Vous avez deux jours pour libérer les deux otages. Sinon... Les deux agents de santé sont dans leur famille sans rançon. Sains et saufs. Les maliens se connaissent entre eux. Mais, ils attendent toujours que d'autres viennent résoudre leurs problèmes à leur place sans leur participation. Qui va t'aider dans ces conditions?

Cela fait 6 ans que #Misma, #Minusma, #Serval, #Barkhane, #G5Sahel, 120 nationalités et 30-40.000 armés ont stationné et occupent votre pays. Pour quels résultats?

On peut continuer à attendre les Russes!



Mahamoud Touré

Mahamoud Touré à Réseau Des Jeunes Du CNID-FYT. Manifestations, révoltes, désobéissances civiles, le gouvernement est dépassé par les événements. Condoléances aux familles des personnes décédées et meilleure santé aux blessés



Mali Koura

Nous avons atteint le seuil de la gouvernance chaotique d'IBK. Ainsi, Mali Koura interpelle:

1. Les Deputes
2. La communauté Internationale
3. Les membres du gouvernement



- 4. Le peuple malien
 - 5. Les hommes en tenue (Policiers, Militaires, Gendarmes, Gardes)
- A se concerter pour décider d'une transition politique, et éviter le pire a ce pays deja affaiblit.
IBK doit demissionner immediatement.

Sidya Touré

Qu'est-ce que À. Conde fait réellement aux USA ? Aller serrer les mains des parlementaires dans les bureaux ou un ancien président républicain jusqu'au Texas. ? Trois semaines et des millions de\$ dépensés pour cela, c'est pas un peu cher paye » mister président « ?



Présidence du Niger

Le PR, SEM IssoufouMhm a présidé ce jeudi, la cérémonie de prestation de serment de la 1ère présidente de la Cour de Cassation, du 1er président du Conseil d'Etat, du 1er président de la Cour des Comptes et du procureur général près de la Cour de Cassation: <https://presidence.ne/audiences-et-s>



maliweb.net

<http://maliweb.net> Irruption de violence à Tombouctou : la MINUSMA appelle à une cessation immédiate des hostilités <http://dlvr.it/RDT6LL>



Ibrahima Touré

Ibrahima Touré, Humaniste (Agir de là où l'on vie)
itoure62



D'éthique et de services publics? Au lieu de: « Je ne te demande pas quelle est ta race, ta nationalité ou ta religion, mais quelle est ta souffrance » L. Pasteur La détention d'une parcelle de la puissance publique ne serait-ce t'elle pas devenue plutôt un fonds de commerce?

Mamadou Ismaila KONATE



#Justice : Un communiqué salubre dans toute sa splendeur. Il redore le blason de la justice, replace le juge au centre de la lutte contre le mal. Cet engagement empêche désormais les déviances et permet de sanctionner les brebis galeuses et les fossoyeurs de nos deniers.

#Arbitrage-Contentieux : Ravi d'avoir été désigné membre du CA de l'AFA. Plaisir de travailler aux côtés des sommités de l'arbitrage français et mondial, à son développement, pour son plus grand rayonnement au service du règlement «civilisé» des litiges du commerce international.

#Mali : Face aux procédures judiciaires (dossiers de détournement de deniers publics) engagées et à leur complicité perceptible, l'Etat a l'obligation de renforcer la posture, la stratégie et les positions du parquet par une équipe d'avocats compétents, engagés et déterminés.

#Mali : N'est-ce pas là un formidable outil de gestion performante pour éviter de changer 10 fois de PM et 20 fois de ministres, simplement parce que l'on ne sait ni où on va ni où donner de la tête. Une girouette est néfaste à la tête de l'Etat.



Moralisation de la vie publique : Voici la liste des grands scandales occultés par la justice



L'arrestation de Bakary Togola serait un bon signal si toutefois le Procureur du Pôle économique avait commencé par le commencement. Mahamadou Kassogué et Malick Coulibaly savent pertinemment que les premiers scandales sous le régime IBK ne sont pas les actes posés par Bakary Togola.

1. L'achat de l'avion présidentiel est un gros scandale que le Ministre Samaritain Malick et ses subordonnés de procureurs ont superbement sauté alors que l'avion n'a même pas de prix fixe. 17 milliards, 20 milliards, 21 milliards sont les prix d'achat d'un seul et même avion dont les spécialistes évaluent à 7 milliards maximum le prix réel. Là aussi, c'est l'argent public, les impôts des pauvres citoyens qui sont volatilisés. Pourtant les coupables sont connus car le FMI les avait épinglés et poussés à la sortie du gouvernement.

2. Le scandale de la surfacturation des équipements de l'armée en 2015 a fait couler beaucoup d'encre et de salive et des noms sont cités, des opérateurs aux décideurs. Plusieurs dizaines de milliards de F CFA ont été aussi volés avec des chaussettes qui seraient facturées à 40.000 F CFA l'unité et des armements défectueux et surfacturés.

3. Le dossier du PMU-Mali où plusieurs dizaines de milliards de franc CFA ont été tirés de la caisse au bénéfice d'un clan familial. Les dossiers existent et de l'ancien DG Haïdara, qui a fui en France, à aujourd'hui, il y a de gros milliards du Contribuable à recouvrer.

4. Le scandale des détournements et des marchés fictifs à EDM SA est aussi un gros vieux scandale qui devait intéresser le procureur.

5. Le dossier des engrais de 2015 qui épingle des dignitaires du RPM et des cadres du Ministère de l'Agriculture et de la Direction nationale de l'Agriculture (DNA).

6. La scabreuse affaire de marché gré à gré de l'Office du Niger à un avocat de l'appareil du pouvoir qui a coûté des centaines de millions.

7. Les détournements à ciel ouvert à l'Assemblée nationale et les différentes missions et sorties de gros sous sans justifications...

Alors si Malick Coulibaly et Mahamadou Kassogué veulent vraiment donner l'impression de transparence, ils peuvent faire du sérieux en remontant un peu au lieu de bondir sur les récentes affaires. C'est déjà

Congrès de l'ADEMA en Octobre : Tiémoko Sangaré en quête de soutien financier pour l'événement



Le congrès du parti ADEMA est prévu, en principe, au mois d'Octobre au CICB. Mais des difficultés semblent se déclarer quant à la préparation de ce congrès. Le président du parti, Tiémoko Sangaré, en collaboration avec la commission d'organisation, aurait adressé des quêtes (confidentielles) aux cadres du parti ADEMA, mais aussi au Président de la République Ibrahim Boubacar Keita.

La même sollicitation aurait été formulée auprès de l'ex Premier Ministre, Soumeylou Boubeye Maïga dont l'ADEMA a été le détonateur de son éjection de la Primature. Vont-ils aussi solliciter l'ADP Maliba, l'URD ou encore le RPM? En politique comme en société, il faut cultiver la solidarité entre les hommes. C'est aussi plusieurs opérateurs économiques qui auraient été approchés pour aider à financer l'événement.

L'ADEMA est la deuxième force politique au Mali, elle a donné vie à d'autres tendances qui ne se sont pas reconnues dans sa méthode de gestion interne. Aujourd'hui, d'autres cadres plus respectueux et plus légitimes existent dans ce parti. Certains cadres ont toujours fait vivre, mais d'autres en fait un moyen de subsistance.

Selon nos confidences, le maire du District, Adama Sangaré, aurait donné la somme de 30.000.000 FCFA au parti pour assurer le transport des délégués régionaux. A travers le ministre de l'administration territoriale, la Minusma offrirait des places (avion Minusma) aux cadres du parti ADEMA des régions du Nord pour rallier Bamako.

bien de commencer mais il faut commencer par le commencement. De nouvelles prisons sont en construction et il faut mettre tous ces gros voleurs de la République sans distinction aucune au gnouf. Il n'y pas de bons ou de mauvais voleurs.

Affaire Bakary Togola : Un cahier contenant les noms des personnalités ayant reçu son argent



Confronté à des ennuis judiciaires, Bakary Togola aurait secrètement tenu à jour avant son interpellation une liste de toutes les personnalités qui ont bénéficié de ses largesses financières. Le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) est généreux. Mais l'est-il avec sa propre fortune ou avec les fonds qu'on l'accuse d'avoir détournés ? En attendant que la justice nous fixe sur cette interrogation, une information bien curieuse est apparue ce mercredi 18 septembre. Dans sa livraison du jour, l'Indicateur du Renouveau évoque un mystérieux « cahier » de Bakary Togola. Le journal annonce que certains proches du riche paysan soutiendraient l'existence de ce fameux cahier « dans lequel sont consignés le nom et le montant donné à des personnalités politiques, religieuses, de la société civile et même de la presse ». Ceux-ci brandiraient même cette liste « pour faire chanter certains depuis la mise sous mandat de dépôt » du controversé leader paysan.

Kadiolo (région de Sikasso) : Quatre morts dans le chavirement d'une pirogue à Bananso



Quatre personnes ont trouvé la mort dans le chavirement d'une pirogue jeudi dernier, à Bananso, dans la Commune de Fourou, Cercle de Kadiolo, a appris l'AMAP de sources locales concordantes. La pirogue qui transportait 8 passagers, deux motos et divers colis, a chaviré, faisant 4 morts dont le conducteur, selon les mêmes sources qui soulignent que le mauvais état de l'engin et la surcharge seraient à la base de l'accident. Informées, les autorités locales, les agents de sécurité et de la santé, à leur tête l'adjoint du maire de Fourou, Fako Sogodogo, se sont rendues sur les lieux pour constater les dégâts, présenter des condoléances aux familles et souhaiter prompt rétablissement aux blessés. Les éléments de la Gendarmerie de Kadiolo qui ont été dépêchés sur les lieux ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Aux dernières nouvelles, le propriétaire de la pirogue a été mis à la disposition de la gendarmerie de Kadiolo pour des besoins d'enquête.

■ NIO/KM

PLANET

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel

Coup de gueule : Les «fuites de mémoire» du «Grand républicain»



Une particularité de chez nous est d'être au sommet de l'État, avoir tous les services à son service, y compris les «nafigiw» et autres «escorow» (escrocs), et de faire comme si on ignorait les faits graves qui se passent dans ce même pays.

L'actuel président de la République (Ibrahim Boubacar Kéita) dit souvent «qu'il ne savait pas»... Mais bon, comme il est souvent absent du pays, c'est peut-être le cas... Il paraît que le Président déchu Moussa Traoré, lui aussi dit qu'il ignorait certaines choses ; notamment concernant Modibo Kéita et Cabral (Abdoul Karim Camara)... Je vous dis, les amis, rien que mon nom de famille m'a causé des problèmes, tellement il y a avait des «nafigiw» et des «escorow» qui voulaient plaire au Général-Président...

L'un d'eux a même menacé ma mère de l'envoyer en prison aux côtés de son mari alors qu'elle ne réclamait qu'un droit, pour moi. J'avais peut-être 13 ans, mais ce que j'ai ressenti est encore vif.

A l'époque de son règne, la liberté d'expression était devenue un auto-interdit au point que, même dans les familles, les gens se méfiaient parfois les uns des autres.

La rupture de la confiance, le règne de la médiocrité et aussi les détournements de deniers publics ont commencé sous son règne. Demander pardon, est la plus belle forme de reconnaissance de ses erreurs et d'humilité.

Ne serait-ce que pour le Mali, certaines attitudes devraient être évitées. Mais, est-ce pour le Mali que certains agissent ? La question mérite d'être posée, sans passion.

C'est vrai que nombreux sont ceux qui s'activent de nos jours et qui n'ont pas connu son règne. Et d'autres se sont tellement empêtrés dans le mauvais chemin, qu'ils préfèrent présenter celui qu'ils ont combattu comme un héros afin de faire oublier leurs propres déboires.

En tout cas, la vérité, reste la vérité ! Venir faire l'innocent, ne veut pas dire qu'on l'est, même si on est dans le pays du «Grand kotéba».

Je dépose un panier de colas, mais j'espère que certaines seront déposées auprès de la mémoire de ceux qui ont connu la violence, l'autorité extrême, les geôles de l'innocent «Grand républicain». Des familles ont été détruites, des destins brillants brisés... Et je pèse mes mots.

■ KKS

Justice : Les actions de la BMS saisies en France et bientôt partout dans le monde entier



10 millions d'euros (environ 6,5 milliards Fcfa) c'est le montant des clients en plus des actions de la BMS sa qui ont été saisis par la société SICG il y a quelques semaines. Ce, après une fin malheureuse du procès au tribunal de grande instance de Paris.

Du coup, en France c'est le sauve qui peut et les clients très mécontents ne savent pas à quel saint se vouer. Le hic est que les responsables de la banque ne sont pas encore en mesure de donner des explications fiables sur la question aux clients. Cette saisie des actions de BMS sa en France, a-t-on appris de sources sûres, sera suivie sur dans l'immédiat par celle des actions de la Banque en Côte d'Ivoire, en Afrique Centrale et au Mali. La BMS sa ne sera pas non plus épargnée dans d'autres pays à travers le monde partout où elle existe

Pour ce qui concerne la Côte d'Ivoire, les actions doivent en principe commencer ce jeudi dans la journée, suivront les autres pays où existe la banque. Ce qui risque de compromettre davantage la tâche aux responsables de cette banque surtout au Mali où l'Etat reste un grand actionnaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'Etat du Mali, à travers le Premier ministre qui est aussi le ministre de l'Economie et des finances, doit s'investir afin que ce problème soit vite résolu. Il est de sa responsabilité de veiller sur les biens de ses citoyens.

La peur au ventre

A Bamako, les informations vont bon train. Certains clients, la peur au ventre, sont déjà informés de la situation. Ils se sont réunis en collectifs pour voir clair dans cette affaire. D'aucuns envisagent de vider leurs comptes pour ne pas perdre leurs dus avec la saisie très prochaine des actions de la Banque. Ce qui fait encore craindre, c'est que la requête de l'exéquatour demandée par les avocats de la BMS-SA a été rejetée au profit de la Société Ivoirienne de Concept et de Gestion (SICG).

Quant à Alioune Coulibaly, il risque gros car on apprend de source proche qu'il serait écouté aussi dans les brefs délais par les plus hautes autorités sur sa gestion du service informatique pendant son passage à la BHM.

Affaire à suivre !

Chasse contre les présumés complices de Bakary Togola : Deux (2) personnes arrêtées et déférés à la MCA



La chasse aux présumés complices du président de l'Assemblée permanente de la chambre d'agriculture (APCAM), Bakary Togola, se poursuit normalement. Le Pôle Économique et Financier a arrêté et déferé à la Maison d'arrêt de Bamakocoura, hier, deux poids lourds de la Confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton au Mali (C-SCPC).

Le feuilleton judiciaire portant sur le détournement des ristournes de la Confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton au Mali (C-SCPC) impliquant le président de ladite société, Bakary Togola, risque de créer un tsunami d'arrestation au sein du monde paysan.

Après avoir placé le président de la C-SCPC sous mandat de dépôt depuis, le pôle économique et financier poursuit ses enquêtes pour démasquer les éventuels complices. Selon nos sources, les enquêtes

Tunisie : BEN ALI (Ancien Président Tunisien) est mort



L'ex-président tunisien Ben Ali est décédé à l'âge de 83 ans, a annoncé jeudi son avocat. Après cinq mandats à la tête de l'État, il avait été contraint par la rue de quitter le pouvoir et vivait en exil en Arabie saoudite depuis sa chute en 2011.

évoquent rapidement. Le pôle économique et financier a arrêté et déferé, hier, à la Maison d'arrêt de Bamakocoura, deux présumés complices de Bakary Togola. Il s'agit notamment des personnalités importantes de la confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton au Mali (C-SCPC) : Soloba Mady Keita, secrétaire général de C-SCPC et Président local de Kita, et Drissa Traoré, membre de la C-SCPC et président de Sikasso.

De plus, le pôle économique et financier a mis trois autres personnes sous contrôle judiciaire dont M'piè Doumbia, Mamadou Fomba et Alou Dembélé.

■ Y. Doumbia

Découvrez la nouvelle plateforme

omni LITE

La banque en ligne optimisée pour les grandes entreprises locales, celles du Secteur Public et les PME

BANQUE COMMERCIALE



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Enlèvements, terrorisme et insécurité à Tombouctou : Deux otages libérés sans paiement de rançon



Deux agents de santé enlevés ont été libérés mercredi sans rançon. C'est une première. Et, espérons-le, pas une dernière.

Est-ce un tournant dans la vie de la cité des 333 saints, voir au Mali, que cette double libération d'otages ? Il faut le souhaiter dans un certain sens. Mais, les faits d'abord.

Dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 septembre, deux agents de la santé d'une clinique privée (de nom de famille MAÏGA tous les deux) ont été enlevés sur leur lieu de travail, au quartier dit Abaradjou, par six hommes armés non identifiés. Les assaillants ont aussi attaqué la pharmacie pour s'emparer de l'argent de la caisse et des téléphones portables des patients.

Ayant pris tout leur temps pour commettre leur forfait, comme quand ils encerclent un village, exterminent et brûlent, les assaillants n'ont eu aucun mal à partir avec leurs otages et leur butins. Tellement l'Etat et ses démembrements (forces armées et de sécurité) sont peu présents, amorphes et passifs. Comme d'ailleurs partout où les Jihadistes et les terroristes sévissent sans se presser.

Une fois en lieu sûr, les ravisseurs ont fait parvenir aux familles des deux otages une demande de rançon. Montant : 40.000.000 de francs CFA. C'était la seule condition pour que les familles revoient leur parent vivant. Le sort des otages était remis entre leurs mains. Le dénouement qui allait être réservé aux captifs dépendait de leur réaction. Car, les autorités ont prouvé qu'elles n'étaient d'aucun recours avant, pendant et après le problème.

Une loi non écrite invitait à s'exécuter et à tout faire pour payer la rançon pour récupérer les parents. Et prier afin que la prochaine fois, ça tombe sur d'autres. Car la liste, des infortunés enlevés pour leur fortune justement, ne faisait que s'allonger. Dans l'attente d'un sauveur providentiel, l'Etat par exemple, la Minusma, Barkhane ou encore le G5Sahel. Mais personne ne levait le petit doigt.

Après le sentiment de désespoir individuel, le sursaut et la révolte collectifs qui suivent le ras-le-bol

Dans la cité du mystérieux du cavalier blanc Al Farouk, le vol, les pillages, les attaques à domicile, les braquages, l'enlèvement des véhicules, les assassinats ciblés et les prises d'otages sont devenus monnaie courante. L'Etat est peu présent et ce peu de présence est une non présence. Pire, un facteur d'encouragement pour les criminels. Qui sévissent à souhait.

Le lundi 9, le Maire de Banikane, Talhata MAÏGA, a été libéré par ses ravisseurs contre une rançon de 20.000.000 de francs CFA. Un riche homme d'affaires du côté de Gossi, Issouf TOURÉ, a lui aussi été enlevé après le Maire de Banikane. Il a été libéré contre la rondelette somme de 60.000.000 FCFA. Quelques semaines plutôt, le commerçant Sidi DICKO avait lui aussi été enlevé et libéré suite au paiement d'une rançon. Le 26 août, une ambulance de la Direction régionale de la Protection civile, destinée au Centre de secours fluviale de Niafunké, est enlevée à Tombouctou vers 13h30. Un sapeur-pompier est tué au cours du braquage.

La liste est longue des actions violentes qui empêchent Tombouctou de dormir. Mais, ce double enlèvement des deux agents de la Santé semble avoir été la goutte qui fit déborder le vase. Les jeunes ont commencé par les actions habituelles (marches, sit-in et interpellation des autorités). Studio Tamani (17 septembre) reporte : « Face à la recrudescence de l'insécurité, les jeunes d'Abaradjou décident désormais d'assurer la sécurité de leur quar-

tier. Ils ont tenu hier 16 septembre une AG. C'est suite à cette AG que des décisions sont prises pour agir ».

La goutte d'eau qui fit déborder le vase

Lesquelles ? Tenu par un certain côté 'diplomatique', Studio Tamani ne peut pas dire la plus importante. En effet, les jeunes ont fait parvenir aux preneurs d'otages ce message (tout le monde connaît tout le monde au Mali, c'est l'attentisme qui paralyse) : Vous avez deux jours pour libérer les deux otages. Sinon, nous allons passer à l'action.

Le mercredi, les deux agents de santé ont été relâchés sans le paiement d'un Kopek. Mais la joie induite fut de courte durée. En effet, en fin d'après-midi, des jeunes auraient essuyé des tirs. Deux d'entre eux auraient été blessés.

Du coup le lendemain, hier jeudi 18, ils se seraient dirigés vers le repaire de ceux qu'ils indexent comme étant les auteurs de toute l'insécurité. Ils furent accueillis par les arabes retranchés dans un bâtiment à étage qui ont tiré avec des armes de gros calibre ; des armes de guerre. Les tirs ont fait des victimes. Exacerbant ainsi la situation. Les autorités ont envoyé des unités pour s'interposer et libérer les barriquades.

Tout se passe comme si les jeunes avaient identifié les arabes retranchés comme étant les responsables des enlèvements et de tout le reste. Ils tenaient donc à appliquer sur eux, selon leurs propres mots, la loi de Œil pour œil, dent pour dent - celle du Talion donc. Mais, en obtenant la libération d'otages et en montrant aux ravisseurs qu'ils les connaissaient et étaient prêts à les affronter, ont franchi un cap. Ils ont estimé, à tort ou à raison, que le gouvernement et les forces étrangères faisaient exprès de pourrir la situation. Ils ne comptent donc plus sur eux pour leur sécurité. Ils ont dû rester chassés la Minusma. Plus rien ne devrait être pareil à Tombouctou après cette libération d'otages sans rançons. Et même ailleurs, normalement dans le reste du Mali.

■ Amadou TALL

Mamedy Dioula Dramé, à propos de l'axe Kati-Kayes : "L'objectif n'est pas d'entretenir la route, mais de la réparer"



Le FARK (Front d'Actions pour la Région de Kayes) a animé, ce mercredi 18 septembre 2019, une conférence de presse à la Bourse du Travail de Bamako. L'objectif, selon les organisateurs, était de faire la restitution du Mouvement du 23 août dernier sur l'axe Kati-Kayes. L'occasion a été mise à profit par le Président Mamedy Dioula Dramé pour clarifier la position du FARK par rapport au démarrage des travaux sur l'axe Kati-Kayes. C'était en présence de plusieurs membres du bureau FARK dont le Vice-Président, Oumar Kanté, Mme Fanta Doukancé, secrétaire aux relations extérieures, et Moussa Konaté, chargé de communication.

D'abord, dans son intervention, le Président du Front d'Action pour la Région de Kayes, Mamedy Dioula Dramé, a tenu à expliquer pourquoi le mouvement du 23 août dernier a vu le jour. « En 2019, nous avons constaté que la route se dégrade de plus en plus. Cela nous a alertés, car c'est Kayes qui était en train de sombrer et de disparaître si nous étions restés dans l'inertie », a-t-il déclaré.

Pour mener cette lutte et la réussir, il fallait impliquer toutes les populations riveraines, à en croire Mamedy Dioula Dramé. Toute chose qui a conduit, selon le Président du FARK, à une synergie d'action entre les populations de Kati, de Djidieni, de Kolokani et de Kayes « Quand nous avons lancé l'idée de bloquer le

pont de Kayes, on a été contactés par d'autres populations riveraines pour réussir cette mission. Voilà comment l'idée du mouvement du 23 est arrivée », a expliqué Dramé. Et d'apporter quelques clarifications sur la méthode convenue entre les différents acteurs du mouvement du 23 : « au départ, c'était un mouvement séquentiel. Le 23, on devrait sortir pour bloquer le pont. Si le gouvernement ne réagissait pas, le vendredi qui suivait, on allait encore bloquer le pont pour 3 jours. Et si le gouvernement ne réagissait toujours pas, on allait encore sortir pour une durée plus longue », a dit Mamedy Dramé.

S'exprimant sur le démarrage des travaux sur l'axe Kati-Kayes effectués suite aux négociations entre le gouvernement et les acteurs du mouvement du 23 août dernier, Mamedy Dioula Dramé se dit vigilant. « Nous, dans notre démarche, on veut une réparation de la route et non l'entretien » a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « le FARK prend acte des travaux sur l'axe Kati-Kayes. Car notre objectif n'est pas d'entretenir la route, mais de la réparer », a-t-il conclu.

A signaler que la route Kayes-Kati n'est pas la seule revendication du FARK. Il existe aussi d'autres comme la relance du train et l'opérationnalisation de l'aéroport Dag-Dag de Kayes.

■ Boubacar Kanouté

Soulèvement à Niono : La population tue le commissaire et brule le commissariat



Depuis quelques jours la population de Niono demandait le départ du commissaire principal Issiaka Tounkara de la ville agricole. Dans la journée du mercredi, l'adjoint au commissaire avait informé la population du départ de son supérieur et demanda la retenue de tous et de chacun.

Malheureusement, le compol a été aperçu plus tard sur place et la colère des populations n'a pu être contrôlée. Au moins un civil tué et le commissaire lynché, avec plusieurs blessés des deux côtés.

Décidément, rien ne va plus au Mali. En un mois on assiste à des révoltes populaires contre la mauvaise gouvernance du régime du président Ibrahima Boubacar Keita (IBK).

D'abord les populations de Kayes, Diéma, Djidiéni, Kolokani et Kati bloquent la route nationale N°1, l'une des routes les plus importantes pour l'importation des produits de premières nécessités pour le pays. Rien que pour cette courte période de blocage de la route, l'EDM n'arrivait plus à servir ses clients en électricité comme avant. C'est le directeur de la SE qui a pu désamorcer cette colère des populations riveraines de la route nationale N°1. Ensuite Tombouctou, aussi pour demander des routes ; il a fallu une délégation du gouvernement pour apaiser les tensions dans les régions du nord, puisque Gao avait aussi entamé les mêmes mouvements. Hier, c'était le tour de Niono dont le commissaire de police

a été tué et celui de Tombouctou où il y a eu au moins deux fillettes tuées. L'armée malienne et la Minusma sont restées impuissantes face à une population qui dit ne plus avoir confiance en elles.

Que s'est-il passé pour que les populations de Niono en arrivent-là ?

Ces incidents seraient partis d'un contrôle inopiné de vignettes organisé la veille même de la fête de Tabaski le 28 juillet dernier sur ordre du commissaire de la ville en collaboration avec la mairie. Au cours de cette opération jugée plus ou moins musclée par les usagers de la route, un jeune chauffeur répondant au nom de Dramane Konaté fut violemment pris à partie avant que soit engagée une course-poursuite entre lui et un policier. Il finit par se fracturer la jambe et fut immédiatement évacué sur Ségou après les premiers soins dispensés par le CSREF.

Révoltés par cette tournure des événements, les jeunes de la ville ont demandé au maire de s'impliquer auprès du commissaire pour que le policier imprudent soit sanctionné et que le commissariat prenne en charge les soins de la victime. Ce à quoi le commissaire répondra par un nict catégorique en rétorquant à ses détracteurs qu'il est né dans une famille avec un père et une épouse tous commissaires de police. Es propos ont irrité les jeunes qui avaient d'ailleurs, quelques temps auparavant exigé le départ sans condition du commissaire, accusé de se comporter comme Néron sur une terre vaincue.

Après quelques jours d'absence, le commissaire Tounkara était rentré mercredi soir à Niono et l'a fait savoir en bonne et due forme à l'édile de la ville. Se sentant méprisés, les jeunes ont organisé ce jeudi matin une manifestation, qui a finalement dégénéré, devant le commissariat.

Les plus hautes autorités ont eu tout le temps de régler ce problème. Mais hélas ! Le ministre Salif TRAORÉ était sans doute occupé à inaugurer des bureaux dans la région de Mopti, située loin derrière Ségou qui compte Niono parmi ses cercles.

Plus grave encore, malgré les appels incessants à intervenir, aucune force de l'ordre n'a été aperçue sur les lieux laissant ainsi le personnel du commissariat à son propre sort.

Certes, ce comportement nouveau des populations est inacceptable et absolument condamnable. Mais il reste à savoir pourquoi le gouvernement n'accorde aucune importance aux revendications légitimes des citoyens jusqu'au moment où tout dégénère ?

Allons-nous continuer dans cette situation politosécuritaire incertaine jusqu'à la fin du mandat du président IBK ?

Le temps nous le dira.

■ Moctar Sow



Affaire des avions défectueux : Les ennemis de la Nation s'en mêlent

Cette information provient d'un bureau d'audit. L'audit sur les achats des avions et des équipements au compte de l'armée aurait été discrètement commandité par les hautes autorités au regard de la précision des données.

Nous vous proposons ici les conclusions du bureau d'audit sur les différents achats et assistance des avions acquis par l'armée malienne en 2015. Il ressort dans l'achat des 6 avions Tucano une surévaluation de 1,5 milliard de F CFA sur le montant total, estimé à plus de 51 milliards de F CFA.

■ Suite à l'analyse des contrats, et un travail de comparaison entre les informations inscrites dans le tableau d'exécution des contrats revêtus du sceau de «secret de défense» et marchés dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation militaire (2015-2016), avec celles mentionnées dans les contrats, nous avons relevé les points suivants:

1. Analyse des contrats
Nous avons obtenu au total les treize (13) marchés qui sont en cours d'exécution pour analyse. Il ressort de l'analyse de ces contrats les points ci-dessous

Absence du cachet et signature du contrôle financier :

Sur la page de validation et de signature des personnes habilitées, nous n'avons pas pu identifier ni le cachet, ni la signature du contrôle financier, il s'agit des contrats :

-Fournitures de pièces de rechanges & outillage, de la formation, de la maintenance et de l'Assistance Technique avec AIRBUS Hélicoptère Europe

- Fourniture un (01) avion transport CASA avec AIRBUS DEFENSE & SPACES Europe

- Fourniture d'aéronefs avec China National Aéro-technology Import & Export Corporation CATIC

-Protocole relative à la rénovation de l'atelier de coupe et de couture de Kati, avec le fournisseur SOFRECAP-SA France.

Absence de certains documents et mentions obligatoire aux contrats de marché publics.

Nous avons procédé à la vérification de l'exis-

tence de certains documents et mentions obligatoire aux contrats de marché publics afin de nous assurer de la pertinence des éléments fournis par le bénéficiaire. Aussi sur la base de ces mêmes éléments, nous assurer que le MDAC ne court pas des risques liés à l'absence ou à la non-conformité des documents et mentions obligatoire.

Au terme de cette vérification, nous avons constaté l'absence de certains documents et mentions obligatoire tels que :

- Acte d'engagement pour tous les contrats sauf celui du fournisseur ALGEMIRA relatif à la Réparation d'hélicoptère, et Compel industries relatif à la fourniture de munition ;

- Cahier de clauses techniques, pour la plupart des cas la liste des biens ou programme de formation sont mentionnés dans les contrats

- Calendrier d'exécution pour les contrats Airbus, Rosobro N export et Embraer S.A Brésil

- La retenue de garantie de bonne exécution pour les contrats avec Group Paramount LTD relatif à la fourniture de véhicules blindés, et SOFRACAP S.A pour les travaux de rénovation de l'atelier de Kati.

- Références d'imputation budgétaire, pour tous les contrats sauf Algemira pour la réparation du MI-24 et Compel industrie pour la fourniture de munition

- Inscription au registre des commerces et du

crédit mobilier pour tous les contrats sauf Algemira pour la réparation du MI-24

- Preuve d'habilitation du signataire, pour tous les contrats sauf Airbus Défense&

Espace et le document est en anglais.

2. Comparaison des données entre le tableau de situation d'exécution et les contrats Existence des écarts de conversion.

Nous n'avons pas pu identifier les taux de conversion dans les contrats libellés en monnaie étrangère notamment en dollars USD. De ce fait nous nous sommes référés au cours de la BCAA affiché sur le site www.onada.com par rapport à la date de chaque contrat. Nous n'avons pas d'information sur quelle base le MDAC s'est référé pour convertir le dollar UDS en FCFA. Par conséquent, nous avons fait rapprochement entre les montants inscrits (calculés par MDAC) dans le tableau de situation d'exécution et les montants calculés par nous. Il ressort de ce rapprochement, des écarts parfois considérable sur certains marchés tels que :

- Un écart de 1,562 milliards de FCFA sur le marché Fourniture de 06 Avions Super Tucano avec Embraer SA Brésil, en faveur du tableau de situation, que nous considérons comme une surévaluation de la dette fournisseur (détail dans le tableau ci-dessus). Il en est de même les marchés suivants :

-Un écart 118 millions de FCFA sur le marché Fourniture d'aéronefs avec China National Aéro-technology Import & Export Corporation Catic.....Lire la suite sur Aumali

■ O.D.





Blocus des routes : On se plaint de l'état de nos routes, et le Directeur national des routes bitume sa rue

Le pays tout entier est en ébullition à cause de l'état de nos routes. De Kayes à Ménaka, on conteste et on proteste pour avoir de bonnes routes, pour pouvoir circuler sur des routes dignes de ce nom. Pendant ce temps, le Directeur national des routes, lui, circule sur du bitume jusqu'à son garage.

Mamadou Nama Kéïta, le directeur national des routes, ne se fait aucun souci. Il ne vit pas le même calvaire que les autres Maliens. Il a, d'ailleurs, tout fait pour cela. Le problème de routes défectueuses, il ne connaît pas. Les nids de poule

et autres voies dégradées, il ne les vit pas, au quotidien, comme le reste des Maliens. Il a de la chance de circuler sur du bitume jusque... à son garage.

En effet, pour échapper à ce que vous et nous affrontons au quotidien, il a, on ne sait comment, bitumé toute sa rue. Il ne connaît donc pas les difficultés que le Malien lambda vit tous les jours pour se rendre à son lieu de travail, ou pour faire de simples courses d'un quartier à un autre.

Aujourd'hui, on se demande comment on est arrivé à un tel délabrement routier. La réponse est toute simple : l'argent destiné à l'entretien routier et à la réalisation de nouvelles routes

a tout simplement été détourné. Le premier à attirer l'attention des Maliens sur le sujet et les mauvaises pratiques de l'actuel directeur national des routes, a été le parti Parena, depuis quelques années.

En effet, lors d'un point de presse, le président Tiébilé Dramé avait, pour ce qui concerne les projets routiers, rappelé leur pertinence car contribuant au désenclavement de plusieurs localités du pays.

C'est pourquoi le président du Parena reconnaissait que «l'intention est louable car les populations et l'activité économique souffrent, en toutes saisons, du mauvais état des voies de communication». Mais à quel prix ?

Là se trouve le nœud gordien qu'il faudrait pourtant trancher.

Car, comme l'a fait remarquer Tiébilé Dramé : «Cette opération de désenclavement a été l'occasion de montages financiers douteux et scabreux avec comme résultat une énorme évaporation financière au détriment du contribuable malien».

En effet, avec les coûts annoncés pour la réalisation de ces projets, différents des coûts budgétisés, on se retrouve avec des hausses énormes et surtout, avec le prix du km de route, le plus cher au monde : plus d'un milliard de FCFA.

Cette affaire concerne cinq projets de route et un pont (celui de Kamankolé à Kayes) qui sont gérés par une coordination des projets prioritaires sous l'autorité du directeur national des Routes (DNR).

Selon le président du Parena, «ces projets PPP ont deux caractéristiques principales : ils sont financés par le budget national; les marchés ont été attribués à la suite de «consultations restreintes» qui ont ouvert la voie à d'énormes surfacturations et à des détournements de deniers publics».

Pour preuve, explique Tiébilé Dramé, plusieurs spécialistes travaillant dans le secteur des routes ont été interrogés et leurs réponses permettent d'affirmer qu'un kilomètre de bitume au Mali ne saurait coûter plus de 250 millions de francs CFA. Et cela, quelles que soient la qualité et l'épaisseur du goudron.

Mais il se trouve, comme le dénonce le président du Parena, que «le kilomètre de goudron pour la seule route qui va relier Bankoni à Nonsombougou coûtera au contribuable malien plus de 495 millions de francs CFA».

Sans tabou : Dénonciation anonyme, mais, qui est le Nafigui ?

El Hadj Bakari Togola, président de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), « grand ami » et « principal artisan » de la réélection du président IBK et conseiller stratégique du gouvernement pour parvenir à l'apaisement politique, à travers la corruption alimentaire, est depuis, 13 septembre 2019, pensionnaire du « Lycée Technique de Bamakocoura », pour ceux qui ne le savent pas : prison centrale de Bamako.

Bakary Togola a été interpellé sur dénonciation anonyme dans le cadre d'une opaque affaire de ristournes destinées aux producteurs de coton. Selon les explications du Procureur, c'est donc grâce à ce « dénonciateur anonyme », que les investigations ont permis de découvrir que de 2013 à 2019, la Compagnie Maliennne de Développement de Textile (CMDT) a octroyé 13,431 milliards FCFA à la Confédération des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton (C-SCPC) sur lesquels Bakary Togola n'a pas pu justifier 9,462 milliards FCFA.

Mais le vrai crime de Bakary Togola, ce n'est pas d'avoir prôné publiquement de corrompre les opposants pour les faire taire. Ni même d'avoir volé (et ce qui n'a jamais été volé). Mais simplement d'avoir été dénoncé au mauvais moment par la mauvaise personne.

Très officiellement, mais très curieusement, le Procureur du Tribunal de la Commune 3 chargé du Pôle économique et financier de Bamako, Mamadou Kassogué, qui a animé un point, ce samedi, ne dit pas autre chose que ça : il a été arrêté sur dénonciation anonyme! Le pays de Boua est-il devenu subitement le pays des « animaux malades de la peste », ou pire que celui des puissants gangrénés par la corruption et l'injustice ?

Thémis dans sa singulière impartialité veut-elle donner acte à de la Fontaine quant aux jugements des cours et tribunaux sous les tropiques ? Sinon, combien de dénonciations ont-elles été enregistrées avant et dont les dossiers dorment encore dans les placards de la justice ? Le plus cocasse, c'est que toutes sont loin d'être couvertes par la commande exhumée pour mettre le Paysan au gnouf ! Y a-t-il plus crédible dénonciateur que la Justice elle-même pour ouvrir et instruire un procès contre les faits de corruption ?

Cette affaire de dénonciation qui vaut à Bakary Togola aujourd'hui la prison ne peut ne pas rappeler celle du lundi 24 septembre 2018. Ce jour-là, réagissant contre ce qu'ils estiment être une injustice, les Comités Exécutifs du Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et du Syndical Libre de la Magistrature

(SYLMA) rappelaient à juste titre « que ceux qui prônent l'exemplarité doivent être les premiers à l'abri de tout reproche ».

Soutenus par l'opinion nationale, les juges avaient déclaré, dans un communiqué conjoint, que la passation de marché au Ministère de l'Economie et des Finances « est intervenue en violation des règles élémentaires applicables en la matière ». En juges, sachant ce qu'ils avancent, ils ont ajouté « que cette importante somme d'argent a été détournée au profit d'une seule entreprise de la place et dans des conditions scabreuses ».

Vraie fausse dénonciation ? Non, la justice ne peut être aveugle dans le chantage syndical. Parce qu'elle est aveugle pour rendre son office et sait les retombées judiciaires d'une dénonciation calomnieuse. À moins d'établir et de faire prospérer au Mali désormais en matière de dénonciation la sentence de Jean de la Fontaine : selon que vous soyez lettré ou illettré, intello ou paysan inculte, vous serez poursuivis ou non.

L'affaire n'est pas aussi sans rappeler celle plus amusante du « Sage du Mandé ». Pour bloquer l'ascension fulgurante du MPR qui en ces temps-là ratissaient large, la police politique du régime de Alpha Oumar Konaré, dirigée à cette époque de main de fer par une âme damnée, avait sans scrupules inventé un complot maladroit à mettre sur le dos d'un de ses leaders. Le vieux septuagénaire Mady Diallo a été ignominieusement accusé de tentative de déstabilisation du régime. La moutarde ne prend pas. Pour se justifier, le gouvernement annonce avoir été informé par le « sage du Mandé » en personne. Mais voilà, personne ne s'appelle « sage du Mandé ». Le Mandé, qui regorge de plusieurs sages, proteste...

L'affaire tourne au vinaigre! C'est peut-être Ivan le Sage du Mandé, se mit à moquer Choguel Maiga, président du MPR. À ce jour, personne n'a pu connaître l'identité de ce Sage délateur ! En sera-t-il de même pour le puissant « dénonciateur anonyme » ? Dénonciateur anonyme qui a pu avoir l'écoute du procureur qui dit être en phase avec le ministre ; ministre qui lui a assuré du soutien des plus hautes autorités ?

Rassurez-vous : nul acharnement, nulle chasse aux sorcières. Simple justice. Et « la justice est aveugle » !

PAR CHRISTELLE KONE





Lutte contre la corruption au Mali : La Commission nationale des droits de l'Homme exhorte la justice à poursuivre ses actions

Le mardi, 17 septembre 2019, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), présidée par Aguibou Bouaré, a fait un communiqué pour exhorter la justice à poursuivre ses actions de lutte contre la corruption dans le strict respect de la loi. Ce communiqué de la CNDH fait suite à l'incarcération « provisoire » du richissime Bakary Togola, président de l'Assemblée Permanente de Chambre d'Agriculture du Mali (APCAM) par la justice malienne, le vendredi 13 septembre 2019, concernant un détournement de plusieurs milliards de FCFA à la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton du Mali (C-SCPC). Le mardi 17 septembre 2019, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), présidée par Aguibou Bouaré a fait un communiqué pour exhorter la justice à poursuivre ses actions de lutte contre la corruption dans le strict respect de la loi. Ce communiqué de la CNDH fait suite à l'incarcération « provisoire » du richissime Bakary Togola, président de l'Assemblée Permanente de Chambre d'Agriculture du Mali (APCAM) par la justice malienne, le vendredi 13 septembre

2019, concernant un détournement de plusieurs milliards de FCFA à la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton du Mali (C-SCPC)

Le vendredi 13 septembre 2019, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, en charge du Pôle Economique et Financier de Bamako, Mamoudou Kassogué, non moins, président du Syndicat autonome de la Magistrature (SAM), a placé Bakary Togola, président de l'Assemblée Permanente de Chambre d'Agriculture du Mali (APCAM), sous mandat de dépôt. En outre, il a lancé le mardi 17 septembre 2019, un « appel à témoin » par rapport à l'affaire dite des « avions cloués au sol ».

S'agit-il là du début de la lutte contre la corruption par la justice malienne ? La CNDH veut bien le croire. Dans un communiqué produit le 17 septembre 2019, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), présidée par Aguibou Bouaré, a exhorté la justice à poursuivre ses actions de lutte contre la corruption dans le strict respect de la loi. « La Commis-

sion Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) suit avec intérêt, depuis quelques semaines, les informations et manifestations consécutives à certains actes de poursuites légales dans le cadre de la lutte contre des atteintes aux biens publics et l'impunité dans notre pays », révèle le communiqué de la CNDH. L'organisation de défense des droit de l'Homme au Mali rappelle avec insistance le lien « filial entre la corruption et l'atteinte à la jouissance effective des droits de l'homme en ce que celle-là constitue un frein à l'atteinte de celle-ci ».

La CNDH affirme dans ledit communiqué, son soutien au Gouvernement, à travers le Ministère de la Justice et des droits de l'homme, dans ce noble combat. La CNDH rappelle également le respect strict du principe de la présomption d'innocence consacré à l'article 9, alinéa 3 de la Constitution du 25 février 1992 qui dispose que « Tout prévenu est présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie par la juridiction compétente ». « La CNDH condamne fermement toute initiative, action ou tentative consistant à s'interférer dans l'action de la justice en dehors des voies et moyens légaux. Pour la CNDH, la protection des droits de l'homme est une responsabilité partagée », précise le communiqué de la CNDH.

■ Aguibou Sogodogo

Pour avoir refusé de céder l'engrais des paysans au comité RPM de Tonka : Le chef secteur de l'agriculture relevé de son poste sur pression de son ministre



Baptisé « ministre menteur » par le collectif des jeunes de Tombouctou, le ministre de l'Agriculture vient de commettre une autre gaffe à Tonka – localité située à 45 km – en relevant, injustement, de son poste le chef secteur de l'agriculture pour avoir refusé de céder 13 tonnes d'engrais au comité RPM, qui voulait les mettre en vente sur le marché local.

Arrivé à Tonka, mardi 5 septembre, dans le cadre de sa tournée dans la région de Tombouctou pour constater l'état végétatif des cultures, Moulaye Ahmed Boubacar s'est, longuement, entretenu avec les membres du comité RPM de la ville.

Noirs de colère, ces derniers lui soumettent leur doléance : relever de son poste le chef secteur de l'agriculture qu'ils accusent d'avoir refusé de leur céder les 13 tonnes d'engrais, destinés aux paysans.

En réalité, les membres du comité RPM de

Tonka ne réclament pas ces 13 tonnes d'engrais pour leurs champs. Mais plutôt pour les mettre en vente sur le marché et en empocher les ressources issues de la vente.

D'où le refus d'Abdoulaye Sidi, plus connu sous le nom d'Abdoulaye Bouya.

Après avoir écouté ses camarades du comité RPM de Tonka, Moulaye Ahmed Boubacar n'a même pas daigné vérifier les faits.

Il appelle, non pas le directeur régional de l'Agriculture de Tombouctou chargé des affectations, mais le chef secteur de Goundam pour lui instruire l'ordre de relever Abdoulaye Bouya de son poste.

Etonné par la réaction épidermique de son ministre, ce dernier met du temps. Avant de réaliser ce qu'il vient d'entendre de la bouche de son ministre.

Prise sur le vif, la décision du ministre de l'Agriculture a suscité colère et indignation au sein de la population de Tonka.

Les populations de Tonka au bord de la révolte « Est-ce qu'un ministre d'un département comme l'Agriculture peut et doit-il relever de son poste un fonctionnaire de l'Etat, parce que ce dernier a refusé de céder 13 tonnes d'engrais, destinés aux paysans, à des politiciens, qui voulaient les vendre pour empocher l'argent ? », s'indigne un notable de la ville, les yeux rouges de colère.

Et un autre, visiblement hors de lui, d'ajouter : « Ce sont des gens comme ça, qui ternissent l'image d'IBK dans nos localités ».

Ce n'est pas la première fois qu'Abdoulaye Bouya, lui-même membre du RPM, a maille à partir avec ses camarades de Tonka. L'année dernière, au début de la campagne agricole, le comité RPM de Tonka l'avait sollicité pour bénéficier d'une partie des engrais destinés aux paysans. Refus du chef secteur de l'agriculture de Tonka.

Pour se venger de lui, les membres du comité RPM de Tonka l'avaient accusé, dans un rapport adressé au ministre Nango Dembelé, d'avoir « détourné ces engrais ».

Mais contrairement à Moulaye Ahmed Boubacar, son successeur à la tête du département de l'Agriculture, Nango Dembelé a dépêché une mission sur le terrain pour vérification.

Résultat : Abdoulaye Bouya a été blanchi. Purement. Et simplement.

Depuis, le comité RPM de Tonka menace de le faire relever de son poste. Coûte que coûte.

Cette fois-ci, ils semblent avoir eu l'occasion de parvenir à leurs fins. Avec, dit-on, la complicité d'un député de Goundam, membre de la délégation ministérielle.

Les populations de Tonka n'entendent pas en rester là. Ils menacent de saisir le président de la République. Du moins, si le ministre de l'Agriculture ne revient pas sur sa décision de relever de son poste le chef secteur de l'agriculture de Tonka.

Selon nos informations, ce n'est pas la première fois que Moulaye Ahmed Boubacar abuse de son pouvoir de ministre pour relever, injustement, des fonctionnaires relevant de son département.

A l'Office du Niger, indiquent nos sources, il aurait relevé de leur poste tous les cadres, appartenant à la tendance Bocari Tréta, président actuel du RPM.

Nous y reviendrons !

■ Oumar Babi

CMA/Plateforme : Les Communiqués de la discorde



Depuis la crise politico-sécuritaire qui a éclaté au Mali en 2012 suivie des événements de mai 2014 ayant conduit à la perte totale du contrôle de l'Administration malienne sur Kidal et environs, la Coordination des Mouvements de l'Azawad n'a de cesse de poser d'énormes soucis à l'État du Mali. La situation particulière de la ville des rebelles est une menace constante à la paix et à la sécurité du Mali et de la sous-région sahélienne, comme en témoignent les récentes déclarations du Président Mahamadou Issoufou du Niger. Prévue pour être tenue à Kidal, la 38ème Session du Comité de Suivi des Accords d'Alger vient d'être annulée sine die, sur ordre du Président IBK. Le Communiqué cosigné par la CMA et la Plateforme, à cette occasion, pour regretter cette annulation, suscite la réaction

de l'aile de la Plateforme qui ne reconnaît plus Me Harouna Toureh comme son représentant légitime. Tout cela n'augure pas d'un climat de confiance et de sérénité propice à l'instauration de la paix au Nord, particulièrement, et dans le reste du pays en général.

« Le statut de Kidal est une menace pour la sécurité intérieure du Niger. Et en plus, nous constatons, avec beaucoup de regrets, qu'il y a des mouvements signataires de l'accord de paix, qui ont une position ambiguë et qui sont de connivence avec les terroristes. Nous ne pouvons plus l'admettre », disait le président nigérien Mahamadou Issoufou à Koulouba, le samedi 7 septembre 2019, à l'occasion de la visite de travail et d'amitié qu'il avait entreprise au Mali. En fait, ce n'était pas la première fois que le Président nigérien tenait de tels

propos. Mais il a tenu à les répéter ici, au Mali, lors de sa visite officielle, comme pour en informer officiellement les autorités maliennes, en premier lieu le Président IBK. Comme pour joindre l'acte à la parole, le Niger vient, à travers son Ambassadeur au Mali, de décliner l'invitation pour participer à la 38ème session du CSA prévue à Kidal.

Même si les autorités maliennes ne l'affirment pas, cette décision des autorités nigériennes est sans doute la raison principale de l'annulation de la session à Kidal. Certes le Gouvernement du Mali est engagé dans des discussions avec les groupes armés et il a, à l'occasion des multiples rencontres avec ceux-ci, appris à gérer leurs humeurs et caprices et surtout à les ménager. Cependant, comme l'a fait le Président du Niger, il va falloir qu'IBK ose hausser le ton quand il le faut car ses nombreux atermoiements et sa facilité à ouvrir la bourse de l'État pour les desiderata de la CMA sont considérés par celle-ci comme des aveux de faiblesse.

C'est notamment le sens qu'il faut donner au Communiqué conjoint que viennent de publier la CMA et Me Harouna Toureh agissant au nom de la Plateforme. Ledit Communiqué indique que les deux parties conviennent, entre autres, « De mutualiser leurs efforts pour la sécurisation des personnes et de leurs biens », dans le Nord s'entend. Le Communiqué regrette par



ailleurs le « report unilatéral de la 38^e session du CSA ». Sitôt le document publié, un autre communiqué a été rendu public sous la signature de Moulaye Ahmed Ould Moulaye, Porte-parole de la Plateforme des Mouvements du 14 juin 2014 d'Alger. On peut y lire ce qui suit : « La Plateforme des Mouvements du 14 juin 2014 porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale qu'elle a appris avec consternation la signature d'un communiqué dit conjoint entre la CMA et elle.

La Plateforme dément par conséquent catégoriquement tout déplacement d'une mission vers Kidal et se désolidarise totalement du communiqué dit conjoint signé par Harouna ex porte-parole détroqué ».

Entre la dissidence à la CMA et à la Plateforme, et les groupes armés qui se disent injustement écartés de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, le Gouvernement du Mali se trouve bien à l'étroit pour manœuvrer et se sortir de cet étai qui nuit gravement à la bonne poursuite du suivi de l'Accord. La tâche est d'autant plus ardue que le principal négociateur algérien l'Ambassadeur Ahmed Boutache, président du CSA, vient d'être appelé à d'autres fonctions. Quatre années ne lui auront pas suffi pour conduire à bon port le bateau ivre de la paix au Mali. Son départ pose de nombreuses questions notamment celle de la bonne prise en charge du suivi de l'Accord par son successeur et surtout la capacité de ce dernier à s'approprier rapidement le dossier



et le faire évoluer favorablement. On le voit le Nord n'a pas fini de donner des cheveux blancs au Gouvernement. Cependant aussi longtemps que Kidal demeurera une entité enclavée dans la République, aussi longtemps que les autorités administratives de la République et les forces de sécurité et de l'Armée reconstituée seront « interdites » dans la ville rebelle, il y a peu de chance de voir la situation évoluer rapidement. Certes les dernières résolutions des Chefs d'État de la CEDEAO, lors du sommet de Ouagadougou, le 14 septembre dernier, exigent le retour de Kidal sous administration malienne et défen-

dent l'intégrité du territoire du Mali. Cependant, il faut plus que des résolutions pour dénouer la crise de Kidal si celles-ci ne sont pas suivies d'actes concrets. Kidal est la plaque tournante du terrorisme et du crime organisé au Mali et une grave menace à la stabilité de tous les pays de la CEDEAO. Il faut une riposte sous régionale pour endiguer la menace qui pèse sur l'ensemble de la sous-région. C'est ce que la CEDEAO vient de comprendre tardivement. On en attend les actes concrets.

■ **Diala Konaté**



Kidal-Accord d'Alger : Les dessous de la colère de Niamey

C'est à la surprise générale que l'on a appris par la presse le retrait du Comité de suivi de l'accord (CSA) annoncé par Mamoudou Moumouni, l'ambassadeur du Niger au Mali. C'était à la veille d'une réunion de l'organe de suivi de l'accord d'Alger prévue pour le 17 septembre 2019. Ce coup de théâtre est considéré comme le résultat du pourrissement d'une situation intolérable ayant profondément endeuillé de nombreuses familles nigériennes et coûté la vie à des soldats américains.

Ces derniers mois, les prises de positions du président nigérien sont devenues tranchantes au sujet du statut de la ville de Kidal, enclave non encore contrôlée par l'armée malienne, depuis la crise de 2012. En août dernier, dans une interview à Jeune Afrique, le président Issoufi avait expliqué comment la ville de Kidal est devenue un sanctuaire pour des groupes terroristes qui attaquent l'armée nigérienne avant de se retran-

cher à Kidal où ils bénéficient d'un refuge.

Le chef d'Etat nigérien est revenu sur les mêmes propos lors de sa dernière visite à Bamako le 7 septembre. La décision de Niamey de se retirer du CSA est donc la suite logique des sorties du président Issoufi. Ce dernier est déterminé à ne plus cautionner le contrôle de la cité des Ifoghas par des paramilitaires en lieu et place de l'armée régulière du Mali.

Le Niger a essuyé plusieurs agressions de la part des hommes armés non identifiés en provenance du Mali. En octobre 2017, une attaque a notamment coûté la vie à quatre soldats américains au Niger. Les poursuites engagées par l'armée nigérienne contre les assaillants se sont achevées au Mali.

Plus tard, en 2018, USA Today a rapporté qu'une patrouille de miliciens maliens a découvert dans le nord du Mali le véhicule des soldats américains attaqués au Niger.

Le 14 mai 2019, 28 soldats nigériens ont péri dans une attaque terroriste. Cet acte de terreur a été revendiqué par le groupe État islamique dans le grand Sahara, le 4 juillet à la veille du

sommet de Niamey pour le lancement de la Zlec. Le 1er juillet, un camp militaire nigérien avait été attaqué par deux véhicules kamikazes appuyés par des bandits à motos, dans la zone d'Inates (ouest), près de la frontière avec le Mali.

Par ailleurs, le statut de la ville de Kidal est un problème pour d'autres pays de la sous-région qui estiment que l'Adrar des Ifoghas est une base arrière pour les terroristes agissant dans leurs pays. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont été secoués par des attentats dont les auteurs et les commanditaires sont issus du nord du Mali. Et tous les pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CDEAO) sont préoccupés par la situation.

En attendant, le retrait du Niger du CSA a levé un coin de voile sur la fragilité du système mis en place pour stabiliser le Mali et lutter contre le terrorisme. Le président Issoufi semble lancer un défi aux maîtres du monde afin que l'État malien puisse jouir pleinement de sa souveraineté dans la région de Kidal. En clair, il veut la fin du règne des groupes armés qui pêchent en eau trouble au nom de l'accord d'Alger.

■ Soumaila T. Diarra



Dans le rétroviseur : La prophétie du Pr. Issa N'Diaye

En Mai 2018, cet éminent philosophe avait prédit tous les événements que nous sommes en train de vivre en ce moment. On n'est pas intellectuel pour rien ! Chapeau ! Une effervescence semble parcourir le Mali à la veille des élections présidentielles annoncées pour le 29 juillet prochain. Chaque jour qui passe, de nouvelles associations et coalitions politiques naissent comme une génération spontanée. Pourtant cette fébrilité ne semble pas annoncer des jours meilleurs. Il ne faut guère se faire d'illusions, les élections présidentielles à venir ne régleront pas les problèmes du Mali, tout comme celles de 2013. Elles n'en sont pas la solution. Au contraire, elles risquent de les compliquer. La tempête de passions partisans qu'elles drainent dans leur sillage, risque de se transformer en un ouragan majeur, si l'on ne prend garde.

Dans la foulée de l'opération Serval, la France avait imposé un calendrier électoral serré, croyant ainsi stabiliser un Etat en faillite. Le résultat attendu n'est pas au rendez-vous. La situation semble se dégrader davantage. L'opposition accable le pouvoir en place et proclame qu'il suffit de le changer pour que le Mali aille mieux. Elle dénonce pêle-mêle sa gestion patrimoniale du pays, la corruption généralisée et l'impunité. Mais aux yeux des citoyens, ceux qui indexent et dénoncent la corruption du régime actuel, ont de la peine à apparaître comme le porte-flambeau de la lutte anticorruption et contre l'impunité, en raison même de leur comportement lors de leur passage au pouvoir, des années durant. Les trésors de guerre affichés aujourd'hui, ne tombent pas du ciel.

Par ailleurs, le « tout-sauf-IBK » peine à convaincre. Aucun projet consistant de reconstruction du pays. Un silence assourdissant sur les accords d'Alger et surtout sur la présence militaire française au Mali. On ignore les problèmes essentiels du pays, les politiques économiques imposées par les bailleurs de fonds,



la tutelle sur le franc CFA, l'endettement continu du pays, le contrôle de l'Etat sur les ressources minières, les privatisations ruineuses pour l'économie nationale, la souveraineté nationale en matière de défense et de sécurité, etc. On évite toutes les questions susceptibles d'irriter les tuteurs occidentaux fort courtisés en ce moment, pour leur parrainage. Rien d'autre que la dénonciation parfois virulente de la gestion actuelle du pouvoir, même si elle paraît souvent fondée. Si de nombreux citoyens sont atterrés devant une telle explosion de la corruption généralisée du système en place, il reste fort à parier que les électeurs ne se bousculeront pas devant les urnes, tant l'avenir semble bouché et le désespoir infini.

Les coalitions hétéroclites risquent pour la plupart, de se disloquer au premier contre-coup. Le mariage circonstanciel entre des militants qui se disent de gauche avec des libéraux proclamés, à la seule fin de déboulonner IBK, est sans perspective. En servant de fer de lance dans l'offensive contre le régime, les éléments de gauche font une grave erreur d'appréciation de la situation politique. Ils en sortiront probablement lessivés, étant à chaque élection, les dindons de la farce. Les politiciens, comme à l'accoutumée, repren-

dront le chemin des combines pour la composition des listes communes avec des partis qui se dénonçaient auparavant, lors des élections législatives à venir. Les plus avisés retourneront leur veste et rejoindront le gagnant. Des lots de consolation leur seront attribués. L'émiettement de l'opposition dans des candidatures multiples en raison de l'impossible cohabitation des egos, trace un boulevard devant le rouleau compresseur de la majorité présidentielle qui risque de remporter la mise dès le premier tour. Telle est, en tous cas, son ambition. Il faut se rappeler qu'ATT l'avait réussi contre toute attente, lors de son dernier mandat.

La faillite de l'Etat malien n'est pas le fait du seul IBK. La responsabilité remonte plus loin. Il faut chercher les raisons des dérives actuelles dans la gestion du pays par ledit « mouvement démocratique » qui a complètement dévoyé le pouvoir d'Etat hérité de l'UDPM. Il s'est contenté de se glisser dans le même appareil, amplifiant ses défauts structurels. C'est pendant la période dite démocratique que le rôle de l'argent est devenu majeur en politique. Plus d'idéal, ni de conviction ! Plus de principe ! Le système de prédation a vigoureusement fait pousser des ailes partout, sur le terrain politique et ailleurs, dans les ad-

ministrations publiques, dans les associations, dans les organisations de la société civile, dans les syndicats et même au niveau des religieux. La corruption est devenue la norme partout. Elle fait aujourd'hui partie intégrante du système. Elle irrigue toutes les sphères de la société. Il est évident qu'on ne saurait l'affronter sans briser le système actuel d'organisation et de gestion du pays. Ce ne sont pas des élections qui régleront la question.

Le problème n'est pas seulement le pouvoir d'Etat, c'est aussi et surtout le Malien lui-même. Il faut arriver à le changer. Pas évident ! Tant que l'appât du gain facile restera la base de la philosophie du citoyen ordinaire, rien de bon ne se fera dans le pays. Tant que le mensonge, l'hypocrisie, la cupidité, la fourberie et la méchanceté resteront au cœur de la citoyenneté, il n'y a rien à espérer. Il suffit de voir le spectacle de la ruée actuelle à travers les associations créées pour capter les sommes d'argent distribuées à l'occasion par les candidats. Devant l'argent, aucune morale. Tous les coups sont permis. La corruption est devenue le système national de débrouillardise à tous les niveaux, aussi bien au niveau de l'Etat, des appareils civils comme militaires, des secteurs de la société civile et religieuse. Les rapports sociaux en sont dénaturés. Le mal est profond. L'incivisme a atteint un tel degré qu'il menace l'avenir même du pays.

Dans les joutes politiques actuelles, on ne parle guère des menaces qui pèsent sur le pays et les risques de son implosion. Même si les complicités extérieures sont évidentes, ce sont des Maliens qui ont allumé la mèche qui a fait flamber le pays. Aujourd'hui le fusil est devenu un gagne-pain pour certains. La guerre permet de s'enrichir en toute impunité. L'absence de l'Etat sur une bonne partie du territoire national arrange les trafiquants en tous genres. Ils ne sont pas seulement des rebelles mais aussi agents de l'Etat, politiciens, opérateurs économiques et même issus des milieux religieux. Le désordre et l'insécurité nourrissent tant de gens, même si à terme, ils sèment le chaos dans le pays.

Ce chaos global fait aussi le bonheur des puissances étrangères et favorisent leurs diverses convoitises. L'affaiblissement de l'Etat leur permet de tout imposer. Le pays a perdu toute souveraineté. Il est devenu un champ d'affrontement d'intérêts qui nous dépassent. La prétendue guerre contre le terrorisme en est une

illustration. Sur le territoire malien s'affrontent des acteurs, pour la plupart, venus d'ailleurs. Même les natifs du pays, qui ont été un moment les bras armés dans des conflits extérieurs, sont venus, poussés par l'intervention de l'OTAN en Lybie et ont inventé la fable de l'Azawad. Les principaux acteurs de la guerre actuelle au Mali sont pour la plupart étrangers au pays. La guerre contre le jihadisme nous est extérieure. Elle a introduit et élargi les fissures entre nos communautés : populations du nord contre celles du sud, musulmans contre musulmans et chrétiens, peaux noires contre peaux blanches, Bamanans et autres, contre Touaregs ou Peuls. Pourtant le Mali était un pays de brassage ethnique et culturel que la première république avait su préserver et consolider. Pourquoi ce brusque réveil identitaire alors que nous sommes, pour la plupart d'entre nous, des métisses ethniques et culturels ? Pourquoi ces meurtres quotidiens et gratuits de populations innocentes ? Pourquoi cette vendetta suicidaire ?

Ce sont des Maliennes et des Maliens qui meurent chaque jour sous des balles d'autres Maliens et des aventuriers venus d'ailleurs. La priorité des priorités, c'est mettre un terme à la guerre. Il faut sortir de la guerre contre le terrorisme. Elle ne mène nulle part. Il faut sortir des logiques de violence pensées et nourries par des acteurs extérieurs. Il nous faut nous retrouver entre Maliens et faire taire les armes. Cela est possible en nous désolidarisant de tous les acteurs extérieurs, en leur demandant de partir et de nous laisser résoudre nos problèmes entre nous. Nos communautés ont la capacité de puiser dans notre sagesse traditionnelle pour nous entendre. Il nous faut refuser d'être manipulés et affirmer notre souveraineté.

Pourquoi ne pas décréter unilatéralement un cessez-le-feu général ou par zone ? Le répéter au besoin et l'élargir ?

Pourquoi ne pas inviter les communautés à créer partout des comités de gestion des conflits en faisant appel à leur savoir-faire traditionnel ?

Pourquoi ne pas leur demander d'instituer des tribunaux populaires à la rwandaise ou en s'inspirant des pratiques de leur terroir ?

Pourquoi ne pas constituer des comités populaires de pacification et de désarmement ?

Pourquoi ne pas construire étape par étape des pouvoirs populaires de base ?

Ils édifieront des brigades populaires dans les domaines essentiels : production, sécurité, santé, éducation, accès aux services sociaux de base...

C'est en faisant confiance aux populations qu'elles seront responsabilisées et prendront en main leur destin.

Nous sommes fatigués des tutelles étrangères, fatigués des stratégies pensées de l'extérieur, des solutions imposées de l'extérieur. Notre problème principal, ce sont les ingérences extérieures. Elles n'ont été et ne resteront possibles qu'avec notre complicité. Ce sont les Maliens qui ont trahi le Mali.

Aujourd'hui, ceux qui se déchirent pour la conquête du pouvoir, n'ont pas le souci du pays. Ils ne se préoccupent guère des populations. Ils courent derrière le soutien des puissances extérieures et de leurs complices africains voisins du Mali.

La situation actuelle du Mali n'est pas sans rappeler celle du Soudan français sous la domination coloniale. Aujourd'hui, les maîtres coloniaux sont multiples. Leurs complices aussi. Ce sont nos divisions internes qui sont notre principale faiblesse.

Ce n'est pas de la démocratie dont nous avons besoin. Faisons-en le bilan sans complaisance. Nous avons besoin plutôt de patriotisme, de discipline et de rigueur. Le laxisme et la permissivité que nous nous sommes octroyés au nom de la démocratie, risquent de creuser notre tombe si nous ne réagissons pas à temps. Il nous faut bâtir un nouvel ordre politique, économique et social endogène. Cela est possible si nous nous retrouvons entre nous, dans le cadre d'assises populaires nationales souveraines. Chaque mot a son importance.

Il ne s'agit guère de se coopter entre acteurs actuels de la scène politique. Il nous faut aller jusqu'aux communautés de base, dans les hameaux et fractions, dans les structures de base de notre société qui désigneront leur porte-paroles aux étapes suivantes jusqu'au niveau national. Du même coup, cela permettra un renouvellement de leadership politique et social. C'est seulement ainsi que les assises seront véritablement populaires.

Les assises doivent être nationales. Elles doivent rassembler tous les Maliens sans exclusive. Nous devons dialoguer entre nous et construire un nouveau Mali sur la base de nos préoccupations et objectifs nationaux. Il nous

faut rejeter tous les modèles et nous projeter dans l'avenir en toute lucidité, en tenant compte de nos acquis et valeurs de civilisation qui font le ciment de notre société. Tolérance, respect de soi et de l'autre, solidarité et entraide, sens éthique, esprit collectif...

Les assises nationales doivent être souveraines. Cela veut dire que les synthèses nationales auxquelles nous parviendrons, doivent être exécutées comme expression de la volonté populaire. Le nouvel Etat, toutes les institutions et la législation doivent s'y conformer. Il faut construire un nouveau type de citoyen respectueux du sens collectif qui doit désormais primer sur toute autre considération. Il nous faut bâtir un pouvoir populaire fort qui doit instaurer au besoin par la contrainte, un ordre social juste et équilibré. Il nous faut dissoudre toutes les organisations multiples qui divisent les communautés, qu'elles soient à caractère politique, culturel, religieux ou autre. Tous les financements et investissements extérieurs doivent être soumis au contrôle rigoureux du nouvel Etat. La discipline et la rigueur doivent devenir la règle. L'impunité doit être bannie. Nous avons le choix : nous imposer un ordre républicain librement consenti ou l'ordre

fasciste qui nous sera imposé par un coup d'Etat militaire, au terme de la pagaille généralisée vers laquelle nous nous dirigeons. Il sera soutenu par les puissances extérieures et les populations fatiguées du désordre et de l'impunité.

Des pays ont réussi la synthèse entre leur passé et la modernité. Il suffit de regarder dans certains pays d'Asie et ailleurs. Plus près de nous, l'exemple du Rwanda.

Nous devons interroger aussi l'expérience de la première république. Comment l'US-RDA de Modibo Keita, dans le contexte de la lutte pour l'indépendance, a su fédérer toutes les énergies et construire l'unité nationale, autour d'un projet national souverain. Nous devons tirer aussi les leçons des échecs.

Cette unité nationale est indispensable pour affronter les défis de l'heure. Le régime actuel ne saurait la réaliser. Elle ne dispose ni de la légitimité ni de la crédibilité nécessaires à cet effet. L'opposition politique, la société civile et religieuse, non plus. Seul le dépassement des enjeux partisans actuels peut en poser les jalons indispensables.

Nous avons le devoir de reprendre la lutte de libération nationale pour reconquérir notre

souveraineté, lutte inachevée et interrompue brutalement par le coup d'Etat du 19 novembre 1968.

Nous devons, pour ce faire, chercher à bâtir au plan national, une saine unité autour d'un projet collectif endogène autonome. Il nous faut expliquer et construire aussi des solidarités fortes avec les forces politiques et sociales progressistes des pays voisins. Nous avons besoin sur le plan international de la compréhension et du soutien des forces de progrès. Les enjeux des batailles actuelles et à venir, dépassent le seul Mali. La conjugaison des luttes que livrent partout les peuples contre la dictature du capital, est indispensable. Face au système mondial de prédation et d'oppression des peuples, c'est le devenir même de l'humain qui est en jeu.

Accomplissons notre part de devoir pour que surgisse à la place des horizons bouchés, le soleil de l'espérance en un monde meilleur. Balayons en nous nos pourritures actuelles. Rompons les chaînes de nos prisons matérielles et spirituelles. Unissons-nous ! Plus que jamais, cela est à notre portée !



**SAER
EMPLOI**
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION
DES
RESSOURCES
HUMAINES**

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest



Election présidentielle de 2018 : Une année après, l'histoire donne raison à l'opposition

Il y a une année, quasiment, jour pour jour, le candidat à l'élection présidentielle, Soumaïla Cissé, affirmait mordicus qu'il avait gagné cette élection. Il insistait, en vain, sur les fraudes massives au nord et dans les zones Office du Niger et CMDT. L'arrestation et les propos de Bakary Togola, depuis son arrestation, viennent confirmer, s'il en était encore besoin, ces affirmations.

■ ■ Je réaffirme encore ici devant notre peuple et à la face du monde, que si on exclut les résultats issus des bourrages d'urnes avérés dans de nombreux bureaux de vote des zones de l'Office du Niger et de la CMDT, ainsi que les résultats tout simplement fantaisistes dans de très nombreuses localités du Nord du pays, je sors vainqueur de l'élection présidentielle. Oui vainqueur de l'élection présidentielle ! Ceci est incontestable et vérifiable à partir des procès-verbaux signés de toutes les parties».

En ces termes, le président de l'Union pour la République et la démocratie (URD), Soumaïla Cissé, avec à ses côtés son directeur de campagne, l'actuel ministre des Affaires étrangères, commença à entretenir son assistance,

à l'ACI, à son QG de campagne. Il s'agissait pour lui de prouver et d'ouvrir les yeux des uns et des autres sur la grosse fraude électorale orchestrée lors du scrutin présidentiel de 2018.

Ce jour, rappelant ses alertes au sujet de ces pratiques, Soumaïla Cissé, tout en reconnaissant que des efforts avaient été faits de la part des partenaires, poursuivra : «Cependant, nous ne pouvons en aucune façon passer sous silence l'utilisation abusive des moyens de l'Etat et des médias publics pendant la campagne, ni l'achat massif des votes le jour du scrutin, ni le bourrage systématique des urnes dans les zones de l'Office du Niger et de la CMDT, et pire encore, les procès-verbaux parfaitement fantaisistes dans de très nombreux centres des régions du Nord, où il n'y a pas eu de vote du tout, donnant ainsi à notre adversaire des centaines de milliers de voix indues.»

Visiblement, très déçu, même écoeuré, par le comportement de ceux d'en face, le candidat pour «restaurer l'espoir» dira : «Je le redis encore, les fraudes constatées dans plusieurs localités du Nord du pays peuvent être qualifiées de banditisme politique et d'atteintes graves aux droits de la personne humaine. Car, il ne faut jamais perdre de vue qu'il s'agit,

d'abord et avant tout, d'un manque de respect à l'égard des populations concernées dont le vote a été allègrement confisqué contre des espèces sonnantes et trébuchantes.»

Aussi, poursuivra celui qui incarne, encore et toujours, l'espoir du changement dans notre pays : «L'achat de conscience et la fraude sont devenus le cancer de la démocratie malienne. C'est pourquoi, la lutte pour la restauration de la démocratie doit être notre premier combat, celui de tous les partis politiques, associations et autres organisations de la société civile, par-delà les divergences qui peuvent les opposer sur telle ou telle question. En effet, je suis plus que jamais persuadé que seule la restauration de la démocratie pourrait rendre tout le reste possible aussi bien pour les acteurs politiques, associatifs qu'économiques». Aujourd'hui, même s'il est vrai qu'Ibrahim Bou-bacar Kéïta est à Koulouba, force est de reconnaître que la majorité de ceux qui ont voté pour lui, qui contestaient ces vérités du candidat malheureux, regrettent d'avoir contribué à ce désastre que nous vivons, depuis maintenant un an.

Ce n'est pas Bakary Togola qui dira le contraire. Lui qui aurait reconnu, lors de ses auditions, que c'est grâce à lui et ses pratiques malsaines que le candidat IBK l'a emporté dans les zones CMDT et Office du Niger. Sinon, dit-il à ses visiteurs, le véritable vainqueur, c'est Soumaïla Cissé.

■ **Moussa Touré**

Tiéman Hubert Coulibaly et la majorité présidentielle : “Nous avons des divergences...”

Sur orbite depuis quelques mois, l'Alliance pour République et le progrès (ARP), présidée par le président de l'UDD, Tiéman Hubert Coulibaly, suscite des interrogations. Y-a-t-il divorce avec la plateforme Ensemble pour le Mali (EPM) ? Invité de l'émission “Grand jury” de Renouveau TV et FM, l'ancien chef de la diplomatie malienne n'a pas fait dans la dentelle. “Nous avons des divergences...”, confirme-t-il.

Pour le président de l'Union pour la démocratie et le développement (UDD) et du nouveau pôle politique “Alliance pour République et le progrès (ARP)”, cela ne fait l'ombre d'aucun doute : le Mali vit l'une des périodes les plus diffi-

ciles de son existence. “Le Mali n'avait jamais connu de difficultés telles que nous le vivons aujourd'hui”, dit-il pour justifier la main tendue à tous les acteurs politiques.

Une raison de la création de l'Alliance pour la République et le Progrès (ARP). “Mon obsession aujourd'hui, ce n'est pas 2023 ! Mon obsession, c'est ce qui est à côté, c'est le Dialogue politique inclusif et le dialogue national. Mon obsession, c'est comment faire en sorte que la pacification du pays progresse. Mon obsession, c'est comment faire en sorte que l'Assemblée nationale qui est l'une des institutions les plus importantes de notre pays voie son mandat renouvelé ? Mon obsession,

c'est faire en sorte que les réformes administratives et institutionnelles que nous devons obligatoirement faire pour revenir dans un certain ordre puissent se faire. Après, nous serons un pays en état d'organiser une élection présidentielle pour avoir un nouveau chef d'Etat”, déclare Tiéman Hubert Coulibaly sur Renouveau TV et FM.

Différence et divergences avec EPM

L'ARP est-il le fruit d'une frustration de l'ancien ministre d'IBK ?

Tiéman Hubert Coulibaly apporte des éclaircissements. “Aujourd'hui, j'apprécie la position qui est la mienne, qui est de construire un pôle politique dynamique qui participe aux débats. J'apprécie beaucoup la position qui est la mienne qui me permet de prendre la distance par rapport à ma propre action au sein du gouvernement du Mali. Juger ce qui a été bien, ce qui a été mal fait et tirer des leçons et contribuer en cela. L'ARP, ce n'est pas un joujou, ce n'est pas un caprice ou ce n'est pas un élément tactique, non, c'est un élément stratégique, nous sommes dans une construction de fond. Il ne s'agit pas d'aller à la pêche au poste ministériel, ce n'est pas ça”, explique le président de l'APR.

Y-a-t-il divergence au sein des soutiens du président IBK ?

“Il y a, y compris au sein de la majorité présidentielle dont nous faisons parties, des différences. Des différences d'identités, peut-être même des différences d'objectif”, reconnaît M. Coulibaly. “Nous engageons aujourd'hui une phase politique qui demande beaucoup de clarification. Il n'est pas certain que ceux qui se sont mis d'accord pour faire réélire Ibrahim Boubacar Kéita comme président de la République soient d'accord pour la même chose pour la suite des choses. Et ça je l'assume ! Nous avons des différences ! Nous avons des divergences et pour affirmer vos positions sans briser ou perturber l'harmonie d'un groupe, il vaut mieux constituer un groupe à côté, pas parallèle.

■ Alpha Mahamane Cissé



Bilal Ag Achérif aux chefs d'Etat de la CEDEAO : "Il y a plus urgent que Kidal !"

Est-ce une fixation ou une véritable volonté de s'impliquer dans la résolution de la crise que notre pays traverse depuis bientôt une dizaine d'années ? Le président de la République du Niger ne manque aucune occasion pour se prononcer sur «le statut de Kidal» et «le danger que cette ville représente pour le Niger».

S'il est parvenu à «embarquer» son homologue du Mali et certains de la sous-région, dans cette campagne, dont il est le seul à connaître les raisons, dans la capitale de l'Adrar des Ifoghas, chez les leaders et autres responsables de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), c'est un autre son de cloche. Ils pensent qu'il y a plus important. «Il y a assez et suffisamment de choses tellement plus urgentes et plus importantes que Kidal». C'est ainsi qu'a entamé, Bilal Ag Achérif (CMA), la conversation que nous avons eue avec lui concernant la réunion extraordinaire des chefs d'Etat de la CEDEAO, tenue à Ouagadougou, le week-end dernier, sur la lutte contre le terrorisme.

Il faut rappeler que cette réunion, même si, officiellement, n'avait pas été conviée pour exclusivement parler de Kidal, le cas de la capitale de l'Adrar des Ifoghas y a été longuement abordé, surtout, sur insistance du président en exercice de la CEDEAO, le Nigérien Mahama-



dou Issoufou, dont on sait tout «l'amour» pour Kidal.

Sur la rencontre, elle-même, Bilal Ag Achérif et tous les autres responsables de la CMA et, même de la Plateforme avec lesquels nous avons échangé, affirment «ne pas avoir été informés de cette réunion de la CEDEAO sur le terrorisme». Nombreux sont, parmi eux, ceux qui pensent que c'était «un non-événement» et qu'il y avait «autre chose à faire».

Bilal Ag Achérif, pour sa part, va plus loin. Il fait même des propositions concrètes qui, pour lui, permettront d'améliorer, considérablement, l'état dans lequel se trouvent le Mali, en général, et sa partie septentrionale, en particulier. Il s'agit, dit-il, de la mise en œuvre rapide et diligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation, la mise en place de l'armée re-

constituée qui pourra efficacement «lutter contre le terrorisme à travers des actions et non des discours».

À titre de rappel, Bilal avait déjà réagi à des propos de Mahamadou Issoufou en ces termes : «Chacun doit faire la différence entre les cas politiques et les défis en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme auxquels nous sommes tous confrontés, au lieu de porter des accusations contre tout le monde, quiconque, et n'importe quel espace géographique ; ou des populations ou communautés. Sans cela, il n'y aura aucun résultat, quels que soient les efforts fournis par les uns et les autres. Nous sommes pour une coopération basée sur le respect de l'intérêt de tous».

■ MK

**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous



Cérémonie d'ouverture de la première édition de la Biennale de Luanda : Discours du Président de la République SEM Ibrahim Boubacar Keïta

Messieurs les Présidents, Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine, Madame la Directrice générale de l'UNESCO, Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique, Mesdames et messieurs les invités,

C'est en ma qualité de Champion de l'Union Africaine pour les Arts, la Culture et le Patrimoine que j'interviens à l'ouverture de cette biennale de Luanda consacrée à la culture de la paix. Mais, avant de vous livrer mon message, il est une obligation dont je tiens à m'acquitter : elle consiste à exprimer toute ma gratitude aux initiateurs et organisateurs de cette rencontre pour toutes les marques d'attention fraternelle dont ma délégation et moi-même avons été gratifiés depuis notre arrivée en cette terre africaine, en cette belle terre devrais-je dire, d'Angola.

Mes premiers mots s'adressent donc tout naturellement à vous, Monsieur le Président et cher frère João Manuel Gonçalves Lourenço ; et ils sont pour rendre hommage au peuple et aux dirigeants angolais pour avoir su reprendre

langue avec l'Histoire.

Je veux saluer l'Angola qui s'est engagé à transformer en un pays prospère les débris pathétiques de territoires démembrés et à surmonter les handicaps nés des traites négrières d'abord, de la colonisation ensuite, et d'une longue guerre civile.

Je veux, à la face du monde, exprimer mon admiration pour vous, ses dirigeants, qui avez su vous unir autour de l'essentiel et construire un pays que je considère comme un bel exemple de résilience.

Je voudrais ensuite saluer Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO qui se distingue par le rôle éminent qu'elle joue dans le combat contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'exclusion.

À cette l'UNESCO qui a, depuis plusieurs décennies, érigé en credo la tolérance, une tolérance comprise comme « le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos formes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'être humains » je tiens à exprimer ma gratitude.

Je voudrais également saluer le Président de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Moussa Faki Mahamat, pour n'avoir ménagé aucun effort en vue de donner suite à la résolution prise lors du 24^{ème} sommet tenu le 31 Janvier 2015 à Addis Abeba qui invitait la Commission de l'Union Africaine à prendre toutes les mesures appropriées, en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République de l'Angola, pour l'organisation du Forum panafricain biennal pour une culture de la paix en Afrique.

Je voudrais enfin saluer chaleureusement Dr Denis MUKWEGE dont le combat inlassable pour redonner aux femmes de la RDC leur dignité méritait d'être reconnu, et honoré, comme l'ont fait les membres du jury qui lui a décerné le Prix Nobel de la Paix en 2018.

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Pour en venir maintenant au vif du sujet, je commencerai par un constat. C'est que nous vivons dans un monde paradoxal. Les oxymores et les associations inattendus y sont légion, tout comme le sont les alliances contre nature.

Pour preuve : alors que l'idée du « village planétaire » a pris forme et s'est matérialisée dans une large mesure grâce au développement prodigieux de systèmes de plus en plus performants de communication immédiate qui ont pour effet d'abolir les distances, l'on observe une inquiétante tendance au repli sur soi et au renfermement sur des « nous » ethniques, nationaux, religieux.

Liberté et Égalité, longtemps pensées comme

indissociables, à tout le moins complémentaires, se montrent aujourd'hui difficiles à combiner, voire contradictoires, dans la mesure où le libéralisme économique provoque d'énormes inégalités.

Il en est de même de l'idée de progrès. Jadis si mobilisatrice, elle est aujourd'hui soumise à rude épreuve, lorsqu'elle n'est pas simplement rejetée. En réalité, s'il est un seul sentiment qui soit partagé dans le monde aujourd'hui, c'est bien le doute face au progrès, nombreux sont aujourd'hui celles et ceux pour qui il est synonyme de destruction des écosystèmes et des Eco-cultures.

L'idée d'un avenir radieux associée à cette notion de progrès est aussi aujourd'hui remise en cause. C'est qu'en effet si jamais autant qu'à notre époque, l'humanité n'aura produit autant de biens matériels ; si jamais autant qu'à notre époque, les systèmes de production n'auront été aussi performants grâce, en particulier, à la dématérialisation de l'économie et à la part de plus en plus grande jouée par les services et les technologies, il n'en demeure pas moins que les inquiétudes et les incertitudes face à l'avenir n'auront jamais été aussi importantes qu'à notre époque ou nombre de groupes sociaux, fascinés par le progrès et victimes du consumerisme, semblent avoir choisi de sacrifier les raisons de vivre sur l'autel des moyens de vivre.

Cette époque, dominée par ce que d'aucuns appellent une crise du sens, est l'ère des vérités partielles, contre l'idée platonicienne qu'il existe bien une vérité ; c'est l'ère du relativisme qui fait que même l'innommable peut faire sens.

Et à cette crise du sens n'échappe ni le culturel, ni le religieux, dans un monde de plus en plus interconnecté où la conscience des cultures et des religiosités autres ne s'accompagne pas cependant d'une pratique universelle de la tolérance et du dialogue mais donne lieu, au contraire, à des attitudes de fermeture des sociétés et de repli sur soi qui peuvent faire obstacle à la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité à laquelle nous devrions tous, pourtant, œuvrer.

Mais si le monde va mal, la déshumanisation n'est pas pour autant une fatalité à laquelle il ne saurait échapper. En effet, si comme l'affirme avec force l'UNESCO, c'est dans les esprits que naissent les guerres, il devient symétriquement possible de faire de l'esprit

une arme non plus de destruction mais de reconstruction massive. Et c'est bien l'enjeu de la thématique d'aujourd'hui : la culture de la paix.

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

La culture de la paix triomphera à quelques conditions que je voudrais énumérer rapidement. Il nous faut d'abord, reconnaître qu'en cette ère du complexe, il est urgent de changer de logiciel, fut-ce au prix d'une dissidence intellectuelle, d'une insurrection de l'esprit contre les doxas dominantes. Nous devons imaginer de nouvelles formes du vivre-ensemble, réinventer une nouvelle humanité qui ne soit pas mue par une logique binaire, qui n'ait pas à choisir entre l'être et l'avoir, entre les honneurs et l'honneur, entre raisons de vivre et moyens de vivre, entre démocratie et développement.

Il nous faut avoir une vision plus holistique de la paix. L'UNESCO en indique la voie, elle qui traite les ressources naturelles, les ressources culturelles et les ressources humaines comme autant de versants d'une approche intégratrice de la culture de la paix.

Mais c'est également le cas pour l'Union Africaine pour qui la paix ne saurait signifier simplement l'absence de guerres, même si mettre un terme aux conflits violents, « faire taire les armes en 2020 », comme elle le stipule dans l'Agenda 2063, est de la première urgence. Il nous faut admettre que la culture de la paix est d'abord une culture de la relation entre paix, démocratie et développement. Nul ne conteste plus aujourd'hui que paix et développement sont les deux faces d'une même médaille, tant il est vrai qu'on ne peut imaginer un développement durable sans paix car guerre et développement sont antithétiques. Nul ne saurait non plus contester que paix et développement ont plus de chances d'éclore dans un espace de démocratie qu'ailleurs car, même si l'on sait que la relation n'est pas toujours simple ou univoque, l'on convient aujourd'hui que la démocratie contribue au développement et à la paix.

Il nous faut admettre également que, par-delà ses fondements économiques et politiques, la paix a une dimension culturelle en ce que, pour être durable, elle doit procéder de la claire conscience que la diversité est enrichissante, que l'autre doit être traité non pas

comme un alius mais comme un autre soi-même, un alter ego.

Le message qu'il faut faire entendre est celui qu'exprime le concept bantou de Ubuntu, qui a des équivalences dans toutes les aires linguistiques et culturelles africaines, et que l'on peut traduire par la formule « Je suis parce que nous sommes ». Une telle philosophie contribue à édifier des sociétés qui savent intégrer la différence, tisser des liens sociaux et humains fondés sur la reconnaissance de la dignité et de l'humanité de tous ses membres et qui œuvrent inlassablement à renforcer la vie.

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Il nous faut, en second lieu, oser affirmer avec force que nous avons, aujourd'hui plus que jamais, un besoin de fraternité humaine. L'Afrique a payé un si lourd tribut aux conflits violents qui ont émaillé son histoire qu'elle ne peut pas rester insensible à la nécessité du développement d'une culture de la paix dans ses frontières et hors de ses frontières.

Pour avoir été lacérée, déchirée, démembrée, dépouillée, et vidée de ses forces vives pendant plusieurs siècles, l'Afrique ne peut qu'être ouverte à la culture de la paix, tout comme à la notion de sécurité humaine dont la culture de la paix est une partie intégrante. Encore faut-il que soient prises, à tous les niveaux, des mesures qui mettent fin à la répression, à l'injustice et à l'exploitation car la paix ne saurait prospérer sur des sols marqués par de tels fleaux, tout comme elle ne saurait fleurir là où regnent l'ignorance et le manque d'informations. Il nous faut affirmer qu'au banquet de la culture de la paix, nous ne venons pas les mains vides car, outre ses ressources naturelles qui lui valent le douteux honneur d'être courtisée par nombre de puissances, l'Afrique est riche de son capital immatériel : en l'occurrence une histoire millénaire, une culture d'ouverture et une matrice de diversité.

Sans sombrer dans l'angélisme, n'oublions jamais que « les fils aînés du monde », ainsi que Césaire nomma les Africains, inventèrent dès le 13^{ème} siècle une constitution : le Kurukan Fugan inscrit depuis 2009 sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Une constitution qui reconnaissait des droits aux étrangers, aux femmes et aux enfants et

érigeait la concorde en vertu cardinale. Malgré l'épreuve du temps, cette constitution imprègne encore nos esprits d'autant qu'elle a été consolidée par des formes de convivialité remarquables tels que le cousinage ethnique, et le cousinage onomastique, connus sous le nom de parent à plaisanterie, qui sont au cœur de nos identités.

Ce patrimoine immatériel a également donné lieu à une fraternité confessionnelle qu'il nous faut préserver à tout prix pour ne pas sombrer dans les ténèbres qui ont entaché l'histoire de nombreux peuples à travers le monde.

Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs

Il nous faut, en troisième lieu, réinventer notre avenir. Il nous faut le faire avec la claire conscience que la culture de la paix n'a de sens que si elle est pratiquée, et pas simplement prêchée. « La paix n'est pas un mot mais un comportement », aimait à dire Houphouët Boigny, premier Président de la République de Côte d'Ivoire indépendante. Parce qu'elle n'est pas un comportement inné, la paix ne peut devenir culture que si les groupes humains renoncent à voir dans la violence un mode normal de résolution des conflits et adoptent des comportements et des attitudes portant à la tolérance, au respect de la diversité et à la pratique du dialogue.

En d'autres termes, un comportement dans lequel les pays, les communautés et les individus cherchent à résoudre leurs différences et leurs différends au moyen d'accords, de négociation et de compromis plutôt que de me-

naces et de violence.

Pour qu'il en soit ainsi, pour que la paix soit élevée au rang de pratiques quotidiennes, il faut qu'il existe un environnement législatif, politique mais également culturel et éducatif favorisant la résolution pacifique des tensions et conflits inévitables entre individus, communautés, partis et pays. Je me réjouis donc de savoir que les questions éducatives recevront l'attention qu'elles méritent.

Cet avenir qu'il nous faut inventer, il nous faut l'articuler autour d'un grand dessein qu'il nous appartient de définir collectivement. Je me garderai de m'y essayer aujourd'hui mais il me semble qu'à tout le moins il devrait avoir à son cœur deux principes directeurs.

Le premier est que le projet panafricain, qui est la raison d'être de l'Union Africaine, ne peut se construire que dans le pluriel. Il nous faut clamer que « le Bantou est un frère, et l'Arabe et le Blanc » comme aimait à dire le chantre de la Négritude, Léopold Sédar Senghor, auteur de l'hymne sénégalais d'où est extraite cette citation.

Le panafricanisme ne saurait ignorer que l'Afrique est terre de vie pour les populations noires mais aussi pour les populations arabes du Nord et les populations blanches du Sud. L'Afrique ne devrait jamais perdre de vue que la paix est menacée lorsque la peur et le ressentiment opposent des communautés raciales. Elle ne devrait jamais oublier que l'intolérance, qu'elle touche à la race, la classe ou la religion, et le préjugé sont les ennemis mortels de la paix.

Plus que jamais nous avons besoin de nous rouvrir à nous-mêmes pour la renaissance de notre continent. Et comme l'écrit Achille Mbembe, « tout faire et tout donner afin qu'aucune Africaine ne soit traitée comme une étrangère en Afrique ».

Le second principe, c'est que notre jeunesse reste notre capital le plus précieux. C'est fort de cette conviction que je suis de ceux qui affirment que la meilleure façon de servir l'Afrique c'est de préparer sa jeunesse, de l'armer politiquement, intellectuellement et moralement pour aller à la conquête de l'avenir. L'art et les diverses expressions culturelles peuvent y contribuer grandement à ce que se forge au sein de cette catégorie le sentiment d'une fraternité agissante. Une fraternité qui doit sans cesse être régénérée.

Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs

Je voudrais terminer mon allocution en exprimant le vœu que la Biennale de Luanda soit le lieu de l'affirmation que le destin de l'Afrique est entre nos mains et qu'à cette occasion nous réaffirmons notre détermination à faire de nos ressources naturelles, culturelles et humaines les piliers de notre édification de l'Afrique que nous voulons, telle que nous l'avons écrite dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Je vous remercie.

Présidence de la République du Mali



Promotion de l'écriture N'KO : Dr BOUBACAR DIAKITÉ a mené plusieurs recherches

■ Le N'KO est non seulement une écriture mais aussi une langue», a affirmé le Dr BOUBACAR DIAKITÉ, docteur en linguistique lors d'une conférence qui visait à informer les adeptes sur l'évolution de cet idéogramme. La conférence qui s'est tenue, samedi dernier, à l'académie des langues (ACALAN), a enregistré la présence de plusieurs invités.

Dr Boubacar Diakité a mené plusieurs recherches qui visent à favoriser l'évolution du système n'ko créé en 1949 par le chercheur guinéen Karamoko Souleymane Kanté. Au cours de la rencontre, il a présenté à l'assistance les alphabets que compte désormais l'écriture n'ko. Pour lui, l'objectif de ces recherches est de contribuer à développer les alphabets n'ko au profit de toutes les langues africaines. «Nous avons pu créer les sons qui n'existaient pas dans le système mais qui existent dans les dialectes comme le bamanakan,

le khashonkan, le dafinkan et d'autres», a expliqué Dr Diakité qui ajoutera que ses recherches ont permis d'ajouter de nouveaux sons au système N'ko et de simplifier son système tonal.

Le système n'ko, a-t-il rappelé, avait à l'origine huit tons. «Aujourd'hui, nous avons pu réduire ce nombre à trois tons et ceux-ci peuvent écrire parfaitement tout ce que les huit tons pouvaient exécuter», a révélé Dr Boubacar Diakité. Il a fait savoir que le n'ko peut maintenant écrire toutes les langues nationales contrairement à ses débuts où c'est le dialecte madingue qui n'était concerné.

Par ailleurs, le conférencier a rassuré que ses recherches ne s'écartent pas de la trajectoire tracée par le créateur du système n'ko. Pour lui, cette trajectoire consiste à toujours faire des recherches et adapter le n'ko aux nouvelles découvertes. Il a estimé que l'utilisation d'une écriture créée par un «savant africain»

doit être une fierté pour nous. Un autre avantage de ses recherches, a-t-il mentionné, est l'écriture de toutes les langues nationales dans le système n'ko. «Nous pourrions lire ce qui est écrit dans d'autres langues, même si on ignore le sens des mots, nous pourrions faire les calculs ensemble», a-t-il soutenu, avant d'ajouter que cela est un progrès dans le système n'ko.

En outre, le conférencier a fait savoir qu'il est temps que les citoyens s'intéressent à l'écriture n'ko. «Si tous les Maliens s'impliquent dans l'acquisition du système n'ko, cela facilitera la communication entre nous. Ensuite, nous allons montrer le chemin aux autres Africains qui sont confrontés aussi à des problèmes concernant les langues nationales», a-t-il argumenté.

Le linguiste a indiqué que le n'ko est devenu un système d'écriture international par le fait que l'alphabet phonétique international est totalement traduit en n'ko. Il a émis le vœu que ce système soit utilisé pour écrire les langues africaines.

■ **Mohamed D. DIAWARA**



Sidya TOURÉ à Alpha Condé : “Un chef d’État ne va pas chez les gens pour rester trois semaines, communier avec une quarantaine de personnes”

Invité dans l’émission “Les Grandes Gueules” de la radio Espace FM, ce lundi matin, le président de l’Union des forces républicaines (UFR), Sidya Touré, s’est exprimé sur la dernière visite de numéro un guinéen au “Pays de l’Oncle Sam”, avant d’accuser le Pr. Alpha Condé de n’avoir pour seul objectif que de s’éterniser au pouvoir.

Selon l’ex-Haut représentant du chef de l’État, ce séjour du numéro un guinéen aux États-Unis est assez curieux. « Un chef d’État ne va pas chez les gens pour rester trois semaines, communier avec une quarantaine de per-

sonnes dont on a payé les billets pour aller aux États-Unis... Je suis tout simplement désolé ; ça nous a coûté beaucoup d’argent, beaucoup de lobbying, pour le résultat qu’on connaît et qu’on connaissait avant de partir », a déploré Sidya Touré.

« Dans les démocraties occidentales, explique-t-il, il y a des choses qui sont intangibles. Vous ne pouvez pas, parce qu’on a payé des lobbyings pour rencontrer tel ou tel, changer la décision qui a été prise dans le cadre d’un gouvernement, en France, en Angleterre ou en Allemagne. Je pense qu’il (Alpha Condé,

Ndlr) a eu l’occasion de rencontrer Mike Pompeo (secrétaire d’État américain Ndlr), et on lui a dit exactement ce que les Américains pensent de tout cela. À savoir qu’ils sont pour une transmission démocratique du pouvoir et qu’il faut combattre la corruption dans notre pays. C’est des choses élémentaires ; on n’a pas besoin de dépenser des millions de dollars pour aller entendre ça et revenir ».

Par ailleurs, le leader de l’UFR a déclaré : « Alpha n’a pas d’autre objectif, n’a pas d’autre ambition, n’a pas d’autre volonté que de rester au pouvoir, il n’y a rien d’autre. Il n’y a pas de développement, pas de dialogue, pas d’élections. L’essentiel pour lui est de rester au pouvoir... Je n’ai jamais eu de doute là-dessus ; tout cet écran de fumée que nous avons devant nous, ça n’a qu’un seul objectif, qu’Alpha reste au pouvoir. Tout le reste-là, ce n’est que des discours... »

■ Mohamed Soumah





© Getty Images/M. Medina

Guinée Conakry : Le risque de voir Alpha Condé s'accrocher au pouvoir

En Guinée, le gouvernement poursuit ses consultations afin de doter le pays d'une nouvelle Constitution. La question continue à diviser les Guinéens.

Les discussions menées par le premier ministre guinéen Ibrahima Kassory Fofana avec les acteurs politiques et ceux de la société civile devraient déboucher sur la tenue d'élections législatives avant la fin de l'année mais aussi sur l'organisation d'un référendum visant à doter la Guinée d'une nouvelle loi fondamentale, qui permettrait à Alpha Condé de briguer un troisième mandat.

Ainsi, le président guinéen a donc lancé un ballon d'essai en ordonnant l'ouverture de consultations autour de la tenue d'élections législatives avant la fin de l'année.

De son côté, l'opposition estime qu'il est impossible dans un délai de deux mois et demi de régler la question du choix de l'opérateur technique en charge du fichier électoral actualisé. Celui-ci contiendrait plus d'un million d'électeurs suspects.

"Un doute dans l'opinion"

A défaut d'élections législatives, le pouvoir de Conakry pourrait cependant convoquer les Guinéens pour se prononcer sur une nouvelle loi fondamentale qui permettrait au président Condé de faire sauter le verrou qui l'oblige à quitter le pouvoir fin 2020.

Pour Dansa Kourouma, président du Comité national des organisations de la société civile guinéenne (CNOSCG), les consultations en cours doivent permettre de clarifier la question du troisième mandat :

"Tout projet de réforme constitutionnelle qui ne clarifie pas la volonté du président en exercice de respecter les intangibilités constitutionnelles prévues par la Constitution en vigueur crée un doute dans l'opinion. Parce que les partisans du président de la République pensent que lorsque le président va faire adopter une nouvelle Constitution, il aura la possibilité de se présenter. Et une bonne partie de l'opinion est opposée à l'idée d'un troisième mandat pour le président Alpha Condé."

La crainte d'une crise meurtrière

Les principaux partis de l'opposition ont déjà fait savoir leur refus de tout dialogue autour de l'adoption d'une nouvelle Constitution. A Conakry mais aussi à l'étranger, l'éventualité d'une nouvelle Constitution continue de diviser les Guinéens.

Pour Alassane Diallo, membre du Conseil des Guinéens vivant en Allemagne, le président Alpha Condé doit rester raisonnable :

"Une nouvelle Constitution pour lui permettre de se représenter serait une catastrophe pour la Guinée. Ce serait très dommage et je veux espérer que le président Alpha Condé est suffisamment averti pour ne pas lancer le pays dans un lendemain incertain, dans des confrontations inutiles qui aboutiraient à des morts. Il faut qu'il épargne la Guinée de cela et il est en mesure de le faire."

De plus en plus de Guinéens redoutent de voir la Guinée sombrer dans une nouvelle crise comme en 2009, sous le règne du capitaine Moussa Dadis Camara.

L'ex-chef de la junte militaire qui voulait s'accrocher au pouvoir avait plongé le pays dans une crise meurtrière ayant débouché sur le massacre du 28 septembre où au moins 150 personnes ont été tuées.

Plainte contre SONKO : Quand Me El Hadj DIOUF confond le Parquet au Grand théâtre



Le tonitruant avocat de l'ancien directeur des Impôts et Domaines a fait face à la presse pour revenir sur l'affaire dite des 94 milliards. Seulement, à la place de la plainte qu'il avait annoncée, Me El Hadj DIOUF a présenté aux journalistes un film qui exhibe, selon lui, les «preuves des mensonges et contrevérités» du leader de PASTEF. S'agissant de la plainte qui tarde à être déposée, l'avocat estime que c'est parce que la procédure devant l'Assemblée nationale n'est pas encore terminée. Pour Me El Hadj DIOUF, tant que le travail de la Commission n'est pas présenté en plénière, la procédure devant l'Assemblée nationale n'est pas épuisée. «Toutes

les lois adoptées en commission sont ensuite débattues et votées par la plénière. La commission d'enquête parlementaire a fait une conférence de presse pour rendre publiques ses conclusions, mais il faut que ces conclusions soient débattues en plénière. Cette dernière qui peut adopter ou rejeter ces conclusions. Si la plénière adopte les conclusions de la commission d'enquête, aussitôt après nous allons porter plainte et exiger son arrestation et son placement sous mandat de dépôt, car il n'a aucune preuve de ses allégations», a soutenu Me El Hadji DIOUF.

A l'instar du procureur Serigne Bassirou GUEYE, l'avocat, non moins président du Parti des travailleurs et du peuple (PTP), indique attendre les travaux d'une commission qui a déjà rendu son rapport. Une posture qui conforte ceux qui estiment que Mamour DIALLO n'ose pas porter plainte contre SONKO au risque d'être davantage confondu. Et Me El Hadji DIOUF qui aurait dû louer la grande salle de spectacle du Grand Théâtre pour dérouler son film, montre qu'il est plus dans le divertissement que dans le juridique.

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Equipe Nationale : Magassouba évoque son avenir à la tête des Aigles

A lors que la Fédération malienne de football (Femafoot) vient d'avoir un nouveau président mettant ainsi fin à près de deux ans de transition, l'équipe nationale est également à la recherche d'un sélectionneur confirmé. Pressenti pour occuper le banc des Aigles avec un contrat bien détaillé, Mohamed Magassouba s'est confié sur le sujet à Footmali.



Depuis la fin de la Coupe d'Afrique des Nations Egypte 2019 en juillet dernier, l'équipe nationale "A" du Mali n'a plus de sélectionneur confirmé. Si un contrat de 7 mois (janvier-juillet 2019) avait été signé avec Mohamed Magassouba à la veille de la CAN, ce bail a expiré

depuis le 31 juillet passé. Dès lors, c'est le directeur technique national, le même Mohamed Magassouba, qui assure l'intérimaire comme il l'avait fait entre le départ d'Alain Giresse en septembre 2017 et son engagement officiel en janvier 2019.

Equipe Nationale locale : Le casse-tête de Diané à un jour du départ pour Nouakchott!

Ta 3e journée du championnat national démarre ce mercredi pour prendre fin demain jeudi. Suite à la programmation de cette 3e journée, le sélectionneur de l'équipe nationale locale du Mali, Nouhoum Diané, se trouve dans une situation qui lui coupe presque le sommeil.

Puisque la plupart de ses joueurs, à l'internat depuis plusieurs jours, ont été rappelés par leurs clubs respectifs en vue de cette 3e sortie de la ligue1 malienne alors que Diané et ses protégés doivent se rendre demain jeudi on est vendredi à Nouakchott où ils affronteront samedi leurs homologues mauritaniens dans le cadre de la manche aller du dernier tour éliminatoire du Championnat d'Afrique des Na-

tions Cameroun 2020.

Face à cette situation, le technicien local a laissé partir les joueurs suite à la demande des clubs concernés. "Par rapport à la programmation de la 3e journée, les clubs ont demandé à ce qu'on leur rende leurs joueurs. Je n'ai pas voulu créer une situation qui pourrait nous porter préjudices après. Donc j'ai laissé les joueurs partir. C'est ce que nous avons pris comme décision. Vous savez souvent c'est très compliqué avec nos employeurs. La Fédération nous emploie. Ils (les responsables) ont été clairs là-dessus. Ils tiennent à tout prix à ce que cette 3e journée soit disputée avant notre départ en Mauritanie pour la manche aller. Déjà ça faisait deux semaines que le championnat était arrêté. Donc sans problème nous avons laissé partir les joueurs. Nous restons derrière la Fédération car c'est elle qui décide", a-t-il expliqué.

A en croire les explications du technicien malien, la tenue de cette 3e journée à la veille du départ de l'équipe nationale locale en Mauritanie, pourrait engendrer des cas de blessures. "On se soucie des risques de blessure et autres qui pourraient nous porter préjudices dans le cadre de notre préparation en vue du match aller contre la Mauritanie", a-t-il fait savoir. Au-delà de ces quelques petites inquiétudes,



Diané estime tout de même que la tenue de cette 3e journée du championnat va permettre à ses joueurs d'avoir plus de matches dans les jambes avant de croiser les Mauritaniens. "Au-delà de cet aspect, je pense que la tenue de cette 3e journée du championnat va permettre à mes joueurs d'avoir plus de matches dans les jambes", dit-il.

A titre de rappel, les Mourabitounes locaux de la Mauritanie avaient empêché les Aigles locaux de participer au dernier CHAN, organisé et remporté par le Maroc en 2018. Pour éviter pareille situation cette année, il était souhaitable de laisser les joueurs à la disposition de Diané afin qu'il puisse boucler ses préparatifs dans la plus grande sérénité.



tBélier (21 mars - 19 avril)

Avec le sentiment de ne pas être reconnu à votre juste valeur viendront les envies d'occuper une place plus avantageuse. Le trigone Mars/Pluton vous incitera à définir votre nouvelle politique professionnelle, mais vous serez seul à trouver les réponses.

Avec la Lune transitant dans votre secteur II, la majorité de vos dépenses iront vers des achats qui contribueront à votre bien-être et à votre confort quotidien. Mais comme vous aurez aussi le sens de l'économie, vous vous ferez plaisir à petits frais.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Saturne sera de bon conseil en vous incitant à ne pas agir dans la précipitation. Mariez stratégie et tactique en vous rendant indispensable, sans donner l'impression à vos collègues de faire du zèle. Ainsi, vous parviendrez à museler les jaloux.

L'entente astrale Mercure/Vénus dans votre secteur argent fera le jeu de vos affaires. Une situation nouvelle se mettra en place, qui générera de bonnes opérations financières, vous sécurisera et vous permettra de penser à votre avenir plus sereinement.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes sur le point de finir une tâche. Elle peut demander des concessions. Un manque de collaboration pénalise votre travail. L'activité peut se dérouler dans des conditions difficiles. Prenez votre mal en patience, une amélioration arrive bientôt.

Une légère restriction est possible pour maintenir l'équilibre. Elle peut vous demander d'être très patient. Si vous souhaitez acquérir du mobilier ou un achat cher, attendez. Faire des soldes, ou dénicher la bonne affaire est la meilleure solution.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Intérimaire, vous essayerez de vous faire embaucher en CDD. En effet, l'entreprise dans laquelle vous travaillez est connue pour être généreuse en termes de prime de participation et d'intéressement. Pour en bénéficier, il faut être en CDD ou en CDI !

Ami Cancer, vous retrouverez une situation financière un peu moins chahutée. En effet, grâce à la présence décisive de la planète Mars, plus rien ne viendra, à priori, perturber l'équilibre de votre trésorerie, et à fortiori de votre budget !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous commencerez à obtenir satisfaction. À vous de ne pas baisser les bras et de vous acharner. Votre comportement redeviendra bienveillant et vous aurez l'occasion de retrouver une ambiance plus agréable au sein de votre activité professionnelle.

Mars dans votre maison II pourrait déclencher des imprévus coûteux que vous ne parviendrez pas toujours à gérer de la meilleure façon. Vous prendrez le risque de voir vos dépenses s'envoler sans avoir les moyens de combler votre découvert bancaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Mieux armé et plus confiant dans vos possibilités d'agir, vous sortirez de votre réserve avec des initiatives qui séduiront. Vous discuterez avec votre boss de modifications à envisager, idéal pour vous rendre indispensable sans l'avoir cherché.

Vénus de passage dans votre secteur financier générera des revenus supplémentaires. Vous aurez l'ambition de gagner plus d'argent, car vous aspirerez à un certain confort, à une meilleure qualité de vie. Mercure facilitera vos démarches matérielles.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un nouveau poste est en pourparlers. Il peut être appuyé par un collaborateur. Vous pouvez approuver ce soutien qui vous donne du réconfort. Des perspectives d'avenir se présentent. Accordez-vous confiance, car la vie vous fait évoluer favorablement.

Une meilleure gestion de votre trésorerie aide à faire des achats dédiés aux loisirs. Les revenus stables apportent une sérénité. En faisant attention, peu d'instabilité est à craindre pour la journée. Seule une invitation pourrait occasionner des frais.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Après avoir fourni des efforts considérables, vous serez conforté dans l'idée que vous resterez encore pour longtemps dans l'entreprise où vous travaillez actuellement. Vous vous cramponnerez solidement à votre contrat et à votre poste de travail.

Les bénéfices engrangés par votre activité professionnelle dépasseront largement vos prévisions les plus optimistes. Ami Scorpion, vous profiterez d'une relance professionnelle qui aura rapidement d'heureuses répercussions sur votre pouvoir d'achat.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec Uranus, il sera question de stabilité et de changement. Oui, en même temps ! Il y aura des réajustements à opérer, mais qui seront de bon augure, car ils vous permettront de solidifier votre position, mais vous devrez sortir de vos habitudes.

Des travaux vous coûteront plus cher que prévu, ce qui n'aura rien d'étonnant avec Saturne dans votre secteur II. Des factures liées à l'entretien de votre maison augmenteront. Gérer tout cela ne sera pas une mince affaire, aussi évitez les négligences.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

En raison des mille questions qui vous traverseront l'esprit, il vous sera difficile de vous concentrer, ce qui sera pourtant indispensable. Vous devrez redoubler d'efforts, mais vous aurez la tête ailleurs. Attention, car vos résultats s'en ressentiront.

Vos indicateurs financiers, sans être dans le rouge, clignoteront à l'orange. Vous aurez beaucoup de factures à payer, d'où une difficulté passagère pour maîtriser votre budget. Anticipez un rappel à l'ordre en prévenant aimablement votre banquier.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous trouvez des astuces pour travailler dans de meilleures conditions. La coopération avec un collègue apporte du réconfort. Vénus en Balance vous aide à avoir une journée satisfaisante. Vos tâches sont finalisées et appréciées par votre hiérarchie.

Vous devez être encore prudent dans votre gestion. Les charges obligatoires entravent les loisirs. Vous privilégiez les règlements. Une légère frustration se fait sentir. La patience est recommandée pour ne pas engendrer de découvert avant la fin du mois.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous pourrez être très efficace dans bien des domaines, mais pas si vous faites tout à la fois ! C'est pourquoi, abordez un projet, un souci ou un dossier à la fois. Votre seul petit défaut ? Ne pas savoir vous arrêter à temps... Pas bien méchant !

Le punch revivifié de Saturne associé à la sagesse de Pluton vous attirera toutes les bonnes grâces financières. Ces deux planètes vont bonifier vos investissements. Du coup, il s'en suivra un enchaînement de projets excessivement lucratifs.

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie